

## Bulletin d'information 2019

### TABLE DES MATIÈRES

- 2** Rapport annuel du président
- 7** Rapport annuel du secrétaire général
- 9** Procès-verbal de l'Assemblée générale de gynécologie suisse SSGO du 29 juin 2018
- 17** Assemblée générale gynécologie suisse
- 18** Rapport annuel du département formation postgraduée et continue
- 20** Rapport annuel Portail de formation en ligne EGONE
- 23** Rapport annuel du Département Tarifs
- 25** Rapport annuel du Comité scientifique de gynécologie suisse SSGO
- 27** Rapport annuel de la Commission Assurance Qualité
- 29** Rapport annuel Groupement Romand (GRSSGO)
- 31** Rapport annuel du Forum des Jeunes
- 34** Rapport annuel du GTER
- 37** Groupe de travail d'oncologie gynécologique (AGO) – Rapport d'activités
- 38** Rapport annuel Gynea – Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente
- 41** Rapport annuel du Groupe de travail pour la colposcopie et la pathologie du col utérine (GTCOL)
- 43** Rapport annuel de l'Académie de médecine foeto-maternelle (AMFM)
- 44** Rapport annuel du groupe de travail activités humanitaires GTAH
- 45** Rapport de Promotion allaitement maternel Suisse
- 48** Rapport annuel de la SGUMGO
- 49** Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR)
- 53** Rapport annuel de la Société Suisse de Ménopause (SSM)
- 55** Rapport annuel de la Société Suisse de Sénologie (SSS)

# Rapport annuel du président

Prof. René Hornung, Président de gynécologie suisse

La vie est apparue avec le premier organisme unicellulaire. En termes d'évolution, il était de toute évidence avantageux que les êtres unicellulaires se regroupent pour former des organismes multicellulaires. Pour répondre aux exigences complexes de la survie, il était manifestement judicieux que toutes les cellules de l'organisme ne soient pas résistantes à chaque contrainte environnementale, mais qu'elles se spécialisent et se partagent les tâches en tant qu'organes d'un être supérieur. Les organes (cœur, foie, cerveau, etc.) ont assumé des missions spécifiques et sont devenus plus performants dans les situations de survie, bien qu'ils aient entre autres renoncé à jouer isolément leur rôle primaire dans l'évolution : la reproduction. Peu à peu, des organismes de plus en plus complexes se sont développés en réponse à des conditions environnementales toujours plus difficiles. Ceux-ci ont eu plus de succès lorsqu'ils se sont regroupés en sociétés. Chaque individu fait partie d'un ensemble plus grand (famille, ville, pays, association, etc.) et contribue à la survie et à l'évolution de tous. C'est ainsi que sont apparus des supra-organismes qui dépendent à leur tour du travail spécialisé, semblable à celui des organes, de leurs membres. Et l'histoire s'est répétée jusqu'à ce que les gynécologues constituent la Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique. Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Notre environnement devient de plus en plus complexe et exigeant. Négociations tarifaires, nombres minimums de cas, questions de responsabilité civile, formation initiale, postgraduée et continue, preuve de qualité, directives, etc. sont autant de défis que l'individu ne peut plus relever seul. Chacun d'entre nous doit s'impliquer dans le supra-organisme gynécologie suisse pour que nous puissions façonner ensemble notre avenir. Nous devons tous donner un peu pour que notre communauté puisse recevoir et progresser davantage en retour.

Avec 860 participants, le congrès annuel à Interlaken a une nouvelle fois été un succès. Nous en remercions l'ensemble des organisatrices et organisateurs, des conférencières et conférenciers et des participantes et participants. En 2019, le congrès annuel aura lieu à Saint-Gall et en 2020, il sera de retour à Lausanne.

Le sujet de la formation postgraduée est abordé lors de toutes les réunions du Comité, ou presque. Ce dernier est conscient que le profil d'exigences à l'égard des gynécologues de demain ne sera pas le même qu'à l'égard de ceux d'hier. Le département de Franziska Maurer travaille inlassablement à répondre à ces enjeux et à adapter les cursus en conséquence. Afin de resserrer les liens entre les jeunes collègues et gynécologie suisse, ceux d'entre eux qui sont membres de cette dernière et du Forum des Jeunes sont exemptés du droit d'entrée au congrès annuel.

Le nouveau Code of Conduct a été présenté à l'occasion de l'assemblée générale, lors du congrès annuel 2018 à Interlaken. Les réactions des membres ont été extrêmement positives. Certaines propositions d'amélioration recueillies lors de la consultation ont été adoptées et intégrées. Le Code of Conduct sera soumis au vote et, espérons-le, adopté lors de l'assemblée générale 2019.

La FMH a rejeté le modèle révisé (ats-tms) de tarifs ambulatoires (TARMED) durant l'été 2016. Les nouvelles négociations tarifaires TARCO (TARMED consensus) sont terminées. Pierre Villars y a parfaitement défendu les intérêts de gynécologie suisse, s'investissant sans compter et faisant preuve d'un talent de négociateur hors pair. La balle est à présent dans le camp de la FMH, de curafutura et de la CTM, qui soumettront le nouveau tarif à l'approbation du Conseil fédéral d'ici l'été 2019. L'agenda politique des tarifs ambulatoires ne sera pas clos pour autant, loin de là. Le glissement des soins stationnaires vers le secteur ambulatoire a un impact majeur sur leur financement. Si le coût total des interventions correspondantes a globalement diminué, ce transfert soulage certes les cantons mais grève les budgets des caisses-maladie. Le modèle de financement moniste ou d'autres seront évoqués dans ce cadre. La future rémunération de la chirurgie ambulatoire fera également l'objet de discussions. Que ce transfert entraîne une baisse des coûts est bien entendu réjouissant. Mais que la chirurgie ambulatoire ne soit quasiment plus rémunérée à prix coûtant, sans parler de générer des profits pour les médecins et les cliniques, pose un grave problème. Le seul élément à signaler au sujet du département DRG, dont s'occupe Klaus Hildebrand, est que la représentation financière est de plus en plus précise et que des corrections mineures ont été réalisées en faveur de la chirurgie.

Il est essentiel pour nos membres qu'ils disposent tous des autorisations nécessaires à l'exercice de leurs activités. L'attestation de formation complémentaire en ultrasonographie prénatale est nécessaire pour facturer la prestation correspondante à l'assurance de base. Il en va de même pour l'attestation de formation complémentaire pour la pratique du laboratoire au cabinet médical, qui ne reste même pas acquise, puisque les prestations sont facturées par le biais de la liste des analyses et non du TARMED. Malheureusement, malgré les avertissements répétés de gynécologie suisse, plusieurs de nos membres ont négligé cet aspect et sont maintenant confrontés à des demandes de restitution de sommes considérables de la part des caisses-maladie. Nous recommandons vivement de fournir également la preuve de la formation médicale continue, qui constitue une obligation légale, en publiant le diplôme correspondant sur la page d'accueil ([mydoctorfmh.ch](http://mydoctorfmh.ch)).

Depuis octobre 2017, pnn est responsable du développement entrepreneurial d'EGONE. En collaboration avec le conseil spécialisé composé de membres de gynécologie suisse, pnn s'est mise au travail et a défini une feuille de route ambitieuse. Les contenus d'apprentissage existants sont mis à jour et de nouveaux sont créés. En phase avec notre époque, EGONEplus sera bientôt également disponible sous forme d'application mobile. gynécologie suisse remercie tous les participants pour ces excellents développements.

Les avis d'experts 50 à 58 ont été publiés en 2018. Une fructueuse collaboration s'est établie entre la SSGO, la DGGG et l'ÖGGG lors de l'élaboration des lignes directrices (voir également à ce sujet l'article sur <https://medicalforum.ch/fr/article/doi/smf.2018.03164/>). La Commission Assurance Qualité dirigée par le Prof. Daniel Surbek fait un excellent travail, parfois au prix d'immenses efforts. Les versions abrégées pertinentes des lignes directrices élaborées en tant que lignes directrices D-A-CH seront traduites en français. Tous les membres de notre société de discipline médicale auront ainsi accès à tout moment à une aide claire, axée sur la pratique et fondée sur des données probantes pour leur travail quotidien. L'ensemble des lignes directrices et des avis d'expert peut être consulté sur notre site Internet.

En 2018, un groupe de travail de gynécologie suisse a élaboré les conditions-cadres de la bourse SSGO-Bayer. La mise au concours bisannuelle a lieu en janvier 2019 dans le but d'annoncer le nom de la première lauréate ou du premier lauréat de la bourse de recherche dotée de CHF 80 000.– lors du congrès annuel en juin 2019. Bayer et gynécologie suisse envoient ainsi un signal fort en faveur de la promotion de la relève universitaire, tout en y contribuant activement.

Les nombres minimums de cas et d'autres interventions réglementaires des autorités dans nos activités médicales nous ont également occupés à divers titres au cours de l'année 2018. Le Comité assume ses responsabilités à cet égard et discute de la situation avec les autorités. Les intérêts des nombreuses parties prenantes sont soigneusement mis en balance, afin de représenter le plus efficacement et judicieusement possible ceux de nos membres et patientes.

Fin 2018, le Prof. Michel Mueller a cédé son poste de président de la Conférence suisse des médecins-chefs de service, donc son siège au Comité de gynécologie suisse, à Seraina Schmid, privat-docente. Je remercie Michel pour son fort engagement, son travail intensif et son amitié au cours de ces quatre années et souhaite la bienvenue à Seraina au sein du Comité.

Comme mentionné d'emblée, notre environnement devient de plus en plus complexe. Il évolue. Il est extrêmement important que nous ne nous opposions pas à ce changement et que nous prenions les mesures pertinentes. gynécologie suisse représente chacun de nous et chacun de nous représente gynécologie suisse : unus pro omnibus, omnes pro uno. Pour relever les défis qui nous attendent à notre avantage, nous devons nous considérer comme un élément d'un supra-organisme social. Certains doivent aussi s'attendre à des changements pour le bon développement de tous. Il importe dans ce cadre que nous renoncions à une perspective individualiste en faveur d'une perspective collective dans nos considérations de politique professionnelle. Le Comité de gynécologie suisse s'attache à donner l'exemple en la matière. Je remercie donc tout particulièrement le reste du Comité, les membres de la Conférence de planification et les nombreux membres de gynécologie suisse qui se mettent volontairement au service de cette idée.

# Rapport annuel du secrétaire général

Dr Thomas Eggimann

Dans le rapport annuel de l'an dernier, j'avais prédit un thème récurrent. Les tarifs, qui ont continué d'être un sujet de préoccupation en 2018 et n'ont rien perdu de leur actualité en 2019. Plus de renseignements à ce sujet dans le rapport des responsables tarifaires.

Une bonne partie des informations qui vous parviennent au quotidien ont été abordées en amont à l'assemblée des délégués de la FMH. J'en suis membre depuis 2017, lorsque j'y ai succédé à Urban Laffer.

Le président de la FMH, Jürg Schlup, présente aussi toujours un petit baromètre politique. Moins pour inquiéter le corps médical que pour montrer la direction dans laquelle la politique de la santé devrait évoluer.

Un constat s'impose : les hommes et femmes politiques (chargés de la santé) ne comprennent pas grand-chose au système et ignorent quasiment tout du quotidien hospitalier ou en cabinet. Ils sont presque tous guidés par les intérêts particuliers des assurances, des sociétés pharmaceutiques, etc.

Une combinaison inquiétante qui nous oblige, en tant que société de discipline médicale, à aborder ou à approfondir les thèmes que j'ai évoqués dans mon dernier rapport annuel :

- Outils de qualité : c'est là que nous aurons le plus à faire, car la sphère politique se rabat volontiers sur des statistiques par manque de connaissances techniques. Nous avons encore besoin d'une idée de génie. Les lecteurs sont invités à faire part de toutes leurs bonnes idées.
- Médecine hautement spécialisée (MHS) : la tension se relâche un peu pour l'instant, parce que le projet a temporairement été suspendu en raison de diverses plaintes des milieux chirurgicaux. Mais il faut s'attendre à ce qu'il revienne sur le tapis.
- Les nombres minimums de cas : il s'agit d'une sorte de substitut à la MHS, utilisé comme outil de planification hospitalière (y compris pour supprimer des lits dans les soins aigus).

- Manque de relève et promotion de la relève : le Comité a, dans une première phase, rendu la participation au congrès gratuite pour les jeunes collègues membres tant du Forum des Jeunes que de la SSGO (membres eo en formation postgraduée). D'autres mesures et restructurations visant à rendre la formation postgraduée en gynécologie et obstétrique plus attrayante sont prévues.

Après la partie plutôt fâcheuse, que nous devrions à mon sens considérer comme un défi plutôt qu'un funeste présage, voici une nouvelle réjouissante : notre situation financière est très solide. Après que mon premier budget (trop alarmiste) a suscité de vives critiques lors de sa présentation à l'assemblée générale il y a trois ans, des mesures ont été prises pour éviter que ces prévisions pessimistes ne se concrétisent.

Je profite de l'occasion pour remercier le président René Hornung, les membres du Comité, les groupes de travail de la SSGO et l'équipe du secrétariat, en particulier Sarah el Hamouri, pour leur agréable coopération et surtout pour leur formidable soutien !



# Procès-verbal de l'Assemblée générale de gynécologie suisse SSGO du 29 juin 2018

Dr Thomas Eggimann

**Vendredi 29 juin 2018, 10h00 – 11h30**

**Congress Centre Kursaal Interlaken**

## Procès-verbal

### **1. Mot de bienvenue du président, adoption de l'ordre du jour, élection des scrutateurs**

Veronika Dombi, Roger Eltbogen, Sarah el Hamouri.

105 cartes de vote ont été distribuées.

### **2. Procès-verbal de l'Assemblée des membres du 30 juin 2017 à Lausanne**

Pas de demande de modification. Le procès-verbal est remercié par le président.

### **3. Rapport annuel du Président**

(tous les rapports sont publiés dans le bulletin du congrès)

Sur demande de plusieurs membres, le président présente le Comité aux participants. Bref regard sur l'année écoulée.

- *EGONE* : voir ci-après
- *OBSAN* : tentative de calcul des besoins en médecins à niveau national. Tout en sachant que l'avenir ne peut être prédit que de manière limitée. Les estimations actuelles prévoient un manque de 400 médecins environ à l'horizon 2030.
- *Décision du Conseil d'État zurichois portant sur les nombres de cas minimaux* : 20 carcinomes de la région pelvienne par an et par médecin. Le Comité de la SSGO et la Conférence de planification (CoPla) ne s'opposaient pas à cette démarche en ce qui concerne la chirurgie pelvienne majeure avec lymphadénectomie. Mais il s'est avéré que des carcinomes de l'endomètre précoces et bien différenciés ont également été inclus dans la liste. Ceci contre l'avis de la SSGO qui souhaite que tous les tenants du titre de formation approfondie en gyn/obst. opératoire soient autorisés à opérer ces derniers. Les efforts de la

SSGO pour faire entendre sa voix n'ont malheureusement pas abouti auprès du canton de Zurich, en dépit de divers appels téléphoniques, entretiens personnels et lettres. Les membres de la CoPla ont envoyé ou remis personnellement une lettre avec les arguments contre cette directive à tous les directeurs et directrices de la santé en Suisse. Les rares réactions n'ont malheureusement apporté que peu de soutien.

- *Ambulatoire avant hospitalisation* : la liste de ZH et LU prendra vraisemblablement effet dans tous les cantons au 1.1.2019. À ZH et LU la SSGO a obtenu que la patiente puisse être hospitalisée pour une « résection chirurgicale de l'endomètre par hystérocopie ».
- *Décision du Tribunal fédéral concernant l'intervention tarifaire 1* : en mai 2018 le TF a rendu sa décision sur l'intervention tarifaire du CF A. Ber-set. Celle-ci a été déclarée légitime. Il s'agit là d'une décision clairement politique qui, en l'examinant, ouvre la voie vers d'autres interventions du CF, car il faut s'attendre à ce que le TF les appuie à l'avenir également.
- *Nombre de membres* : évolution positive : 2017: 2127, 2018: 2291

#### **4. Rapport annuel du secrétaire général**

#### **5. Rapports annuels des chefs de départements**

Bruno Imthurn présente le conseil scientifique. Outre la présidence des groupes de travail de la SSGO, la planification scientifique du congrès constitue une des principales tâches du conseil. L'app. du congrès (Synopticon) sert d'une part de programme et d'autre part à l'évaluation du congrès. Si l'app. fait ses preuves, le programme imprimé sera supprimé à moyen terme.

AFMM: B. Märki mentionne que divers collègues (surtout allemands) rencontrent des problèmes en raison de l'absence d'AFC. Réplique de S. Ter-canli. Selon les contrôles effectués par Tarifsuisse, le nombre d'AFC a augmenté de 1200 à 1700. Les confrères ont été soutenus. Trois collègues connaissent des difficultés car ils ne répondent pas aux exigences. Il est rappelé que le titre de spécialiste ne contient PAS automatiquement l'attestation de formation complémentaire en échographie.

**6. Rapports, requêtes et recommandations des diverses communautés et groupes de travail, commissions et départements**

**7. Rapport financier annuel 2017 – rapport du trésorier (le rapport financier annuel a été envoyé aux membres ordinaires par email)**

**8. Rapport des réviseurs, pour information**

**9. Approbation du rapport financier 2017**

1 abstention, pas d'opposition.

Décharge du Comité : à l'unanimité sans abstention

**10. Budget 2018 et plan financier (présentation)**

Égal à zéro.

Approbation à l'unanimité

**11. Choix des réviseurs**

Proposition du Comité : CORE Revision AG (ancien Cotting Treuhand). Adopté à l'unanimité.

**12. EGONE: Dr D. Ehm**

Le contrat avec la société pnn® est signé. Le financement initial pour 2018 et 2019, de 50'000.- chaque année, a été approuvé lors de l'AG 2017. M. Adé Damilano,

U. Haller et G. Schär sont remerciés pour leur travail.

D. Ehm présente le conseil scientifique pour EGONE. L'engagement de Hans Stamm, qui a démissionné pour raison d'âge, est remercié.

Dr M. Otto est présenté. Il fait état des travaux actuels et démontre les nouvelles applications pour smartphone et tablette.

### **13. Tarifs/TARCO; présentation Dres. P. Villars et K. Hildebrand**

Les travaux TARCO sont terminés. La structure tarifaire est en place. La plupart des exigences ont été acceptées. Les unités fonctionnelles gyn ont été attribuées à l'UBR correct (local d'examen et de traitement). De nombreuses prestations de conseil ont été négociées (préventif, endocrinologique, sénologique etc.), ainsi que les prestations socles pour les temps improductifs. L'assistance est facturée séparément. L'indemnisation des frais au cabinet médical est controversée. Les forfaits par cas sont négociés en parallèle dans le cadre de la FMCH. Des exemples de facturation sont présentés.

Remarque sur les demandes de restitution de Tarifsuisse (départements EAE et contrôle tarifaire. Le second a connu une augmentation de postes de 600 pourcents!). P. Villars donne quelques exemples et signale les valeurs intrinsèques manquantes. Une demande de restitution peut coûter cher, notamment pour l'échographie de grossesse. Important pour les membres extraordinaires sans AFC gyn/obst. Il n'y a pas de maintien des acquis pour la liste des analyses. À cela s'ajoute encore le contrôle des médicaments, qui exige des contrôles de qualité précis, un concept d'hygiène etc.

DRG/tarifs stationnaires : CW plutôt en augmentation dans notre spécialité. Actuellement malheureusement souvent compensé par des baserates moins élevées. La procédure de demande pour la prochaine ronde tarifaire est ouverte jusqu'au 9 juillet. Toute personne peut déposer une requête. Le thème de la LCA devient de plus en plus difficile. La FINMA exerce une forte pression sur les assurances à cause des subventions croisées, de la double facturation des prestations socles. Nous devons nous attendre à de fortes pressions car les assurances maladie retransmettent la charge vers le bas. Le financement moniste, rejeté par la CDS il y a un an, semble à nouveau être un thème. Attention: les cantons voudront également avoir leur mot à dire.

#### **14. Code of Conduct**

Lors de la session spéciale en automne 2017, le Comité s'est interrogé sur la manière d'affronter les grands titres des médias à connotation négative par le biais d'un codex déontologique.

10 préceptes relatifs à la conduite éthique du corps médical ont été élaborés. Après les avoir consultés, le Comité et la Conférence de planification les ont approuvés.

À l'heure actuelle diverses conditions cadres et codes de déontologie existent déjà à l'OFSP, la FMH, l'ASSM et la FIGO, ils sont disponibles sur Internet.

Liens: Des remarques et commentaires relatifs au code of conduct sont vivement souhaités. L'objectif est de le mettre en votation au Congrès annuel 2019.

#### **15. Fixation des cotisations de membres**

Proposition du Comité: aucune modification. Adopté à l'unanimité.

#### **16. Bayer SSGO Grant**

R. Hornung, V. Heinzelmann S. Schmid, N. Vulliemoz, D. Surbek, B. Imthurn, O. Irion. L'entreprise Bayer soutient le lauréat sans prendre influence sur le choix du gagnant. Le premier Bayer SSGO Grant sera attribué à l'occasion du Congrès annuel 2019.

#### **17. Informations**

CI-MHS (M.D. Mueller, D. Ehm et D. Fink). En raison de diverses oppositions juridiques de la part des chirurgiens, le thème est mis en veilleuse. Pour la gynécologie seuls le col, l'ovaire et la vulve étaient concernés.

Dates des prochains congrès annuels :

- Congrès annuel 2019, St. Gall 26 - 28 juin 2019
- Congrès annuel 2020, Lausanne, 1 - 3 juillet 2020

### 18. Divers

V. Dombi: expose les requêtes de l'Association suisse des médecins indépendants. Depuis la création en 2006 du programme de formation postgraduée actuel, la branche a connu des changements profonds.

Une situation insatisfaisante, car dans le système actuel, les exigences en matière d'obstétrique occupent une place prépondérante par rapport aux exigences gynécologiques. Les exigences de la formation approfondie en gyn/obst. ne répondent pas aux besoins des jeunes collègues, notamment des femmes. Cette situation entraînera des problèmes de relève dans les cabinets. Il est à craindre que des centres à but lucratif, qui engagent des collègues à temps partiel et échangent le risque entrepreneurial des salariés contre de moins bons salaires, augmentent à l'avenir.

Requêtes de l'Association des médecins indépendants: modification du programme de formation postgraduée, commission de formation avec participation obligatoire des médecins installés avec ou sans activité de médecin agréé, cabinet de formation, JFOR.

H. Huldi/M.D. Mueller ajoutent que la formation postgraduée au cabinet doit également être rémunérée (analogue aux programmes de formation postgraduée des médecins de premier recours).

Après l'assemblée, Maria Caviglia présente un exposé sur ses 12 années de voyage permanent en bateau à voile.

Pour le procès-verbal: 1.7.2018, Dr. Thomas Eggimann, secrétaire général SSGO

Annexe:

### **Codex déontologique de la SSGO selon AG 2018**

NBA/RH, 5 août 2018

#### **Préambule**

La SSGO gynécologie suisse s'est donnée pour but de promouvoir la gynécologie et l'obstétrique en Suisse au niveau scientifique, pratique et éthique. Le présent codex offre un cadre pour orienter et réaffirmer ses membres dans les valeurs éthiques fondamentales de leur société de discipline. Le codex entend promouvoir la culture déontologique interne et soutient la communication avec les médias, la société et les milieux politiques.

Le codex déontologique revêt un caractère contraignant pour tous les membres de la SSGO. Des infractions peuvent entraîner un avertissement et, en dernier recours, une exclusion au sens du § 6c des statuts.

Le codex complète la législation fédérale (<https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/national.html>) et cantonale, les normes déontologiques de la FMH ([https://www.fmh.ch/ueber\\_fmh/rechtliche\\_grundlagen/standesordnung.html](https://www.fmh.ch/ueber_fmh/rechtliche_grundlagen/standesordnung.html)), de l'ASSM ([https://www.fmh.ch/files/pdf18/Anhang\\_1\\_August\\_2016\\_D.pdf](https://www.fmh.ch/files/pdf18/Anhang_1_August_2016_D.pdf)) et de l'Association médicale mondiale ([https://www.wma.net/wp-content/uploads/2016/11/Ethics\\_manual\\_3rd\\_Nov2015\\_en.pdf](https://www.wma.net/wp-content/uploads/2016/11/Ethics_manual_3rd_Nov2015_en.pdf)) ainsi que les directives de la Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique (<https://www.figo.org/figo-vision-mission-and-commitments>).

#### **Principes généraux et valeurs fondamentales**

Par leur action médicale les membres de la SSGO visent à prodiguer des soins de haute qualité, centrés sur les patientes; simultanément ils contribuent à un accès aux soins équitable et à un système de santé durable, orienté aux besoins sanitaires de la population. Le code de déontologie de la Fédération suisse des médecins FMH est contraignant pour les membres de la SSGO. Le codex déontologique de la SSGO gynécologie suisse est un système ouvert au développement et à l'apprentissage.

**Codex/ «10 préceptes»**

Les membres de la SSGO

1. s'engagent pour une prise en charge des problèmes de santé de leurs patientes ainsi que pour des conditions cadres appropriées aux soins médicaux. Dans ce but ils accordent autant d'importance aux intérêts de leur patiente, de la grossesse, du nouveau-né et de la famille qu'à ceux de la santé publique.
2. entretiennent une relation professionnelle entre le médecin et la patiente et s'engagent principalement pour le bien-être de chaque patiente. Ils n'acceptent aucune condition qui complique ou empêche d'exercer la profession avec soin et diligence.
3. respectent et promeuvent l'autonomie de leurs patientes.
4. s'engagent pour un standard de qualité élevé et un système de santé ouvert aux améliorations. À titre de participants intégrés au système ils coopèrent avec leurs collègues en tenant compte de leurs limites personnelles et professionnelles.
5. prennent en considération les exigences en matière de confidentialité et de protection des données.
6. adoptent un comportement collégial, entretiennent des relations respectueuses à l'égard d'autres professionnels de la santé et sont ouverts à la critique constructive.
7. gèrent soigneusement les ressources au sein du système de santé et renoncent à des traitements inefficaces ou superflus.
8. évitent les conflits d'intérêts et déclarent les liens d'intérêts de manière transparente.
9. se consacrent à leurs patientes sans distinction d'origine, de statut social ou d'autres facteurs.
10. sont conscients que leur discipline est associée à une responsabilité élevée en matière de désir d'enfant et de vie avant et après la naissance.



# Assemblée générale gynécologie suisse

Vendredi, 28 juin 2019, 10h00 - 11h30 • Olma Messen St. Gallen

## Ordre du jour

1. Salutations du président, adoption de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 juin 2018 à Interlaken
3. Rapport annuel du président
4. Rapport annuel du secrétaire général
5. Rapports annuels des responsables de départements
6. Rapports, requêtes et recommandations des différents groupes et communautés de travail, commissions et départements
7. Comptes annuels 2018 – rapport du caissier (les comptes annuels seront transmis par e-mail aux membres ordinaires)
8. Rapport des réviseurs, prise de connaissance
9. Adoption des comptes annuels 2018 - décharge au comité
10. Budget 2018 et plan financier (présentation) - adoption
11. Élection de l'organe de révision -  
demande du comité : CORE (Cotting Treuhand)
12. Élections :
  - Présidente : Dresse Irène Dingeldein
  - Vice-président : Dr Roger Rytz
  - Comité : pas de changement, vote global
13. Hommages
14. EGONE: Dr D. Ehm
15. Tarifs/TARCO ; présentation des Drs P. Villars et K. Hildebrand
16. Code of Conduct - version finale, vote
17. Fixation du montant des cotisations -  
Demande du comité : aucune modification
18. Prothèses vaginales, update du AUG (Dresse Cornelia Betschart, PD)
19. Durée du congrès : demande de raccourcissement du congrès annuel à 2 jours (Prof. M. Mueller)
20. Informations
  - congrès annuel 2020 à Lausanne du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2020
  - congrès annuel 2021 à Interlaken du 23 au 25 juin 2021
21. Divers

Prof. René Hornung, président gynécologie suisse

## Rapport annuel du département formation postgraduée et continue

Dresse Franziska Maurer

En 2008, l'évolution dans les domaines médical, politique et social a conduit à l'introduction du programme actuel de formation postgraduée de spécialiste en gynécologie et obstétrique.

Dix ans plus tard, il est temps de dresser un bilan.

- Le programme reflète-t-il encore pleinement les connaissances nécessaires au quotidien en gynécologie et en obstétrique ?
- Répond-il aux exigences du rapport sur l'accréditation approuvé par le Conseil fédéral ?

L'un des points forts de l'actuel programme de formation postgraduée est certainement que chaque spécialiste peut travailler de façon (presque) autonome en tant que chef de clinique ou en cabinet après avoir obtenu son titre. Ce dernier est en outre « eurocompatible », un aspect très important à l'heure actuelle.

Mais il a aussi ses points faibles :

La réalisation de 50 colposcopies en cas de résultats pathologiques est-elle encore justifiée à l'ère de la vaccination contre les HPV ? Un programme d'apprentissage en ligne n'est-il pas nécessaire pour acquérir ces connaissances ?

Plusieurs thèmes nouveaux dans notre domaine de spécialité ne figurent pas dans le programme de formation postgraduée, mais sont exigés par le Conseil fédéral d'après l'accréditation 2018.

Les éléments suivants en font partie :

- Génétique, diagnostic prénatal, éthique, prévention, gynécologie gériatrique, gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, médecine palliative
- Économie (critères EAE)
- Connaissances juridiques
- Soins médicaux de base (médecin de famille pour la femme)

Cette conjoncture a amené la Conférence suisse des médecins-chefs de service et le Comité de la SSGO à se pencher sur ces questions, respectivement au printemps et à l'automne 2018.

Voici ce qui a été décidé :

- Des cours blocs définis et soumis à une attestation seront créés.
- Un outil d'apprentissage en ligne doit être élaboré pour la colposcopie.
- La formation postgraduée de gynécologie et obstétrique inclura davantage de thèmes de médecine interne, que ce soit dans le cadre de l'année de formation non spécifique ou d'un cours intensif de plusieurs jours. Mes discussions avec la Société de médecine interne à ce sujet se poursuivent.

### **Formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire**

Avec l'introduction du nouveau titre de spécialiste en 2008, les détenteurs de l'ancien titre, qui l'avaient obtenu avant 2008, devaient demander spécialement la formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire auprès de l'ISFM. Cette demande pouvait être soumise à l'ISFM jusqu'à la fin juin 2018, soit pendant dix ans. Celles et ceux qui, bien que nous ayons rappelé la date butoir en début d'année dans la newsletter de la SSGO, n'ont pas respecté ce délai et qui souhaitent malgré tout pouvoir ajouter la mention formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire à leur titre, doivent désormais répondre aux exigences du nouveau programme.

# Rapport annuel Portail de formation en ligne EGONE

Dr David Ehm/ Dr Marc Otto

## Lead :

*En 2018, tous les domaines de spécialité et toutes les régions linguistiques de Suisse ont pu être dûment représentés dans l'organisation d'EGONE. Sur le plan financier, EGONE a été soutenu par la grande majorité des centres suisses de formation postgraduée ainsi que par gynécologie suisse SSGO. EGONE a pu être lancé sur une nouvelle plateforme technique porteuse d'avenir et une première série de contenus a par ailleurs pu être remaniée et publiée en anglais.*

EGONE, la formation en ligne pour les domaines de spécialité gynécologie, obstétrique, néonatalogie et endocrinologie, s'adresse aux étudiant-e-s en médecine avec EGONEbasic et aux médecins en formation postgraduée de spécialiste avec EGONEplus. Tous les membres de gynécologie suisse SSGO ont en outre accès à EGONEplus. Comme EGONE est utilisé à l'échelle nationale et dans presque tous les centres suisses de formation postgraduée, les Chief Editors sont également représentatifs de tous les domaines et de toutes les régions de Suisse. Cette réorganisation a pris plus de temps que prévu en 2018, mais a été définitivement bouclée lors de la seconde réunion du conseil spécialisé en novembre.

Ce dernier a décidé en 2017 que l'anglais deviendrait la langue principale d'EGONE. La seconde langue est l'allemand ou le français. Les auteurs ont ainsi la possibilité de rédiger ou de réviser leurs articles en anglais, en allemand ou en français. Afin de réduire les coûts, la transition vers les nouvelles versions linguistiques sera effectuée dans le cadre de l'actualisation périodique ordinaire. Elle doit être achevée d'ici la fin 2021 au plus tard.

Le conseil spécialisé, qui est l'organe de surveillance du prestataire de services extérieur pnn ag, s'est réuni deux fois en 2018. Tous les domaines de spécialité et toutes les régions linguistiques ont pu être dûment représentés dans ce cadre. Les postes de Chief Editors ont également pu être pourvus par des personnalités marquantes et compétentes. Ces Chief Editors sont responsables de la rigueur scientifique et de l'actualité des contenus pédagogiques d'EGONE et aident à recruter des auteurs compétents.

En 2018, tous les contenus des domaines de la gynécologie, de la néonatalogie et de l'endocrinologie ont été comparés aux deux catalogues des objectifs d'apprentissage : EGONEbasic avec le SCLO V 2.0 (catalogue suisse des objectifs d'apprentissage selon LPMéd) et EGONEplus avec le programme de formation postgraduée du 1er juillet 2014 pour le spécialiste en gynécologie et obstétrique. Les Chief Editors ont en outre vérifié et évalué l'exhaustivité et l'actualité de tous les chapitres. L'organisation d'EGONE a ainsi pu être rajeunie et fondée sur une base étendue et solide. Un grand merci en particulier à tous les membres du conseil spécialisé et aux Chief Editors.

7 chapitres ont été confiés à des auteurs pour révision en 2018. 4 sont déjà parus en version actualisée et en anglais. 11 autres chapitres ne requerraient pas de mise à jour et sont déjà traduits en anglais. Depuis 2018, tous les auteurs et réviseurs sont à nouveau rémunérés selon un tarif fixé par le conseil spécialisé.

Durant l'année sous revue, beaucoup de temps et d'énergie ont été investis dans la modernisation de la technique. La société d'exploitation, pnn ag, a également participé à ces investissements. Tous les contenus ont été saisis dans un système fondé sur des bases de données. L'interface utilisateur a bénéficié d'une conception dite répondante, c.-à-d. qu'elle peut être affichée avec différents navigateurs, à la fois sur PC, tablette et smartphone.

Suite à une décision prise par la Conférence des médecins-chefs de service de gynécologie suisse SSGO, chaque centre de formation postgraduée contribue financièrement au fonctionnement et au développement d'EGONE. Cette contribution dépend du nombre de places de formation postgraduée. En 2018 aussi, les centres de formation se sont montrés solidaires et ont, à de rares exceptions près, acquitté cette somme, ce dont les exploitants et utilisateurs d'EGONE leur sont très reconnaissants.

gynécologie suisse SSGO a également soutenu financièrement EGONE par une contribution dans le cadre d'une solution transitoire qui prend fin en 2019. La société de discipline médicale assume par ailleurs les coûts liés au conseil spécialisé.

#### Composition des instances :

Conseil spécialisé (État : 2019)	Dr David Ehm Prof. René Hornung Dr Thomas Eggimann Prof. Viola Heinzelmann Prof. C. De Geyter Dr C. Bronz (Forum des Jeunes) Dr Seraina Schmid, PD (Conférence des médecins-chefs de service) Marc Otto (pnn sa, assesseur)
Chief Editors	Prof. Viola Heinzelmann Prof. Begona Martinez de Tejada Prof. Olav Lapaire Prof. David Baud Prof. Christian De Geyter
Advisory Board	Prof. Viola Heinzelmann Dr Seraina Schmid, PD

#### Perspectives 2019 :

À partir du printemps 2019, EGONE ne pourra plus être consulté que sur la nouvelle plateforme. La présentation est désormais également adaptée aux tablettes et smartphones.

Il est prévu que 30 chapitres supplémentaires soient révisés et publiés en anglais en 2019.

## Rapport annuel du Département Tarifs

Dr Pierre Villars

Les négociations concernant la nouvelle structure tarifaire TARCO se sont achevées l'an dernier et celle-ci a été approuvée par la Chambre médicale. La structure des chapitres est très similaire à celle du TARMED. Les chapitres ne sont désormais plus désignés par des chiffres, mais par des lettres. Les prestations d'obstétrique et de gynécologie sont classées aux chapitres GZ et HF, la glande mammaire figure au chapitre HM. Les prestations d'échographie relèvent du chapitre PW. Lors des négociations tarifaires, nous avons négocié diverses prestations de conseil (conseil gynécologique, obstétrical, sénologique, génétique, pédiatrique, etc.). La structure TARCO a ensuite été discutée au sein d'ats-tms SA (regroupement de la FMH, Curafutura, la CTM et H+). Le Conseil d'administration d'ats-tms SA a décidé de supprimer toutes les prestations de conseil et de les remplacer par la « Consultation médicale, 5 premières minutes » AF.0001 et la « Consultation, par minute supplémentaire » AF.0021. Au départ, il n'était plus prévu d'imposer des limitations temporelles. La SSGO s'est vivement opposée à la suppression du conseil et a exigé la réintégration des différentes prestations correspondantes, notamment en vue d'améliorer la transparence au niveau du tarif et de la facturation. Au moment où le rapport annuel a été bouclé, ats-tms SA envisageait à nouveau des limitations temporelles, ce qui rend les différentes prestations de conseil d'autant plus importantes. Les négociations relatives aux règles de facturation concernant nos chapitres auront lieu à la mi-février 2019 et nous mettrons tout en œuvre pour pouvoir continuer à consacrer suffisamment de temps au conseil de nos patientes.

En ce qui concerne les échographies, la prestation au sens restreint pour les deux examens échographiques de dépistage est relevée, ce qui entraîne une revalorisation des prestations. En revanche, nous devons faire des concessions dans le domaine de l'écho-endoscopie (les négociations portent sur la prestation au sens restreint).

Nous avons dû fournir un gros travail et un important effort de conseil dans le cadre du tarifcontrolling de Tarifsuisse, qui a donné lieu à une multitude de recours contre nos membres. Le tarifcontrolling a renforcé ses effectifs et examine actuellement méticuleusement la valeur intrinsèque qualitative, notamment les certificats de capacité pour ultrason de grossesses

ou laboratoire en cabinet médical. En l'absence de ces certificats (ou des renouvellements de certification), les médecins sont confrontés à des demandes de restitution de sommes parfois très élevées. L'absence de facturation de l'examen gynécologique préventif pos. 22.0020 ou l'association de l'examen complet pos. 22.0010 avec l'examen préventif T 1 ont également donné lieu à de nombreuses lettres de rappel et demandes de restitution. Nous avons organisé des cours sur les tarifs dans toutes les régions du pays et y avons également débattu de la différence entre les prestations à charge de la patiente LAMAL et les prestations qui ne sont pas à la charge de la patiente LIMA. Nous recommandons vivement à nos membres de respecter les lois et de facturer les prestations à la charge de la patiente dans le cadre de la LIMA (le TARMED n'est pas obligatoire avec la LIMA, un tarif privé peut également être utilisé). Nous conseillons en outre fortement d'appliquer une facturation différenciée et de ne pas toujours utiliser uniformément les mêmes blocs de prestations.

Je pourrai vous en dire plus sur les négociations tarifaires lors de notre assemblée annuelle. Enfin, il reste l'espoir que le Conseil fédéral approuvera la nouvelle structure de prestations ambulatoires dans sa forme actuelle sans trop de coupes.

Les contrôles toujours plus stricts des cabinets médicaux par l'autorité responsable des produits thérapeutiques ou les pharmaciens cantonaux causent également des problèmes croissants. Le stockage des spéculums dans des tiroirs chauffants n'est plus accepté dans de nombreux cantons. Le respect des « Bonnes pratiques de retraitement des dispositifs médicaux pour les cabinets médicaux » (directives BPPS) fait également l'objet de vérifications renforcées. Un système de gestion de la qualité (GQ) est requis pour le cabinet du médecin (principe directeur du cabinet, responsabilité du personnel, description des procédures, concept d'urgence, plan d'hygiène, preuve de la formation continue du personnel, etc.) et doit être résumé dans un guide pratique. Je ne peux que recommander à nos membres de s'occuper de l'assurance qualité au cabinet !

Je remercie tous les collègues de la commission TARMED de la SSGO pour leur soutien actif !



# Rapport annuel du Comité scientifique de gynécologie suisse SSGO

Prof. Bruno Imthurn, président

Le Conseil scientifique (CS) est chargé des missions suivantes :

- conseiller le Comité de gynécologie suisse SSGO ;
- fait le lien entre les groupes de travail de gynécologie suisse SSGO, les sociétés scientifiques associées et le Comité de gynécologie suisse SSGO ;
- proposer des spécialistes pour les expertises ;
- mettre à disposition des experts pour la communication dans les médias sur les thèmes d'actualité spécifiques aux différentes disciplines ;
- composer le Comité scientifique du congrès annuel de gynécologie suisse SSGO ;
- proposer des experts pour les examens de spécialiste et de formation approfondie ;
- participer aux réunions du CS et de la Conférence de planification ;
- déléguer le président au Comité de gynécologie suisse SSGO.

Après de nombreuses années, le Prof. Daniel Fink s'est retiré de son poste de vice-président du Conseil scientifique (CS) de gynécologie suisse (SSGO). Je profite volontiers de l'occasion pour le remercier chaleureusement de son infatigable travail. Le Prof. David Baud, jusqu'ici président du Comité scientifique pour les Abstracts, a été élu à sa suite lors de la réunion du CS en juin 2018.

Durant cet exercice, le Dr Markus Hodel a été admis comme nouveau membre du Conseil scientifique. Il y représente la AMFM, à la suite de Prof. Nicole Ochsenbein.

Je souhaite de tout cœur la bienvenue dans notre cercle à Markus Hodel, en tant que nouveau membre du Conseil scientifique, et remercie Nicole Ochsenbein pour son implication et son travail.

## Membres

Prof. B. Imthurn, Zurich, Président et délégué au Comité de gynécologie suisse

Prof. D. Baud, Lausanne, Vice-président

Conférence des médecins-chefs de service de gynécologie, Prof. Michael D. Mueller, co-directeur, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / michel.mueller@insel.ch

Association pour l'urogynécologie et la pathologie du plancher pelvien (AUG), Dr Daniel Faltin, Dianuro,

Route des Acacias 54B, 1227 Carouge / daniel.faltin@dianuro.ch

Groupe de travail pour l'oncologie gynécologique (AGO), Prof. Daniel Fink, directeur, clinique de gynécologie, hôpital universitaire, 8091 Zurich / daniel.fink@usz.ch

Groupe de travail de l'endoscopie gynécologique (AGE), Prof. Michael D. Mueller, co-directeur, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / michel.mueller@insel.ch

Groupe de travail de médecine fœto-maternelle (AMFM), Dr Markus Hodel, Responsable du centre obstétrique de l'hôpital cantonal de Lucerne, 6000 Lucerne 16 / markus.hodel@luks.ch

Société suisse de médecine de la reproduction (SSMR), Dr Felix Häberlin, clinique de gynécologie de l'hôpital cantonal de St. Gall, 9007 St. Gall / felix.haerberlin@kssg.ch

Société Suisse de Sénologie (SSS), Prof. Andreas Günthert, gyn-zentrum ag, Haldenstrasse 11, 6006 Lucerne / andreas.guenthart@gmail.com

Société Suisse de Ménopause (SSM), Prof. Petra Stute, médecin adjointe et cheffe adjointe du service d'endocrinologie gynécologique et de médecine de la reproduction, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / petra.stute@insel.ch

Société Suisse d'Ultrason en Médecine et Biologie (SSUMB), Dr Tilo Burkhardt, PD, clinique d'obstétrique, hôpital universitaire, 8091 Zurich / tilo.burkhardt@usz.ch

Groupe de travail pour la coloscopie et la pathologie du col utérin (GTCOL), Dresse Brigitte Frey Tirri, co-directrice, clinique de gynécologie, hôpital cantonal, 4410 Liestal / brigitte.frey@ksbl.ch

Groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et de la médecine de la reproduction (GTER), Dresse Sabine Steimann, Clinique St. Anna, 6006 Lucerne / sabine.steimann@hirslanden.ch

Groupe de travail suisse pour la gynécologie & l'obstétrique psychosomatique (GTGOP), Dresse Manuella Epiney, PD, gynécologie et obstétrique, 30 bld de la Cluse, HUG, 1211 Genève 14 / manuella.epiney@hcuge.ch

Groupe de travail de la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente (GYNEA), Dresse Ruth Draths, Frauenpraxis Buchenhof, Buchenstrasse 8, 6210 Sursee / ruth.draths@frauenpraxis-buchenhof.ch

Groupe de travail Projets humanitaires (GTAH), Dresse Monika Mueller Sapin, Grand-Rue 69, 1700 Fribourg / muellersapin@bluewin.ch

Président du Comité pour les Abstracts, Prof. David Baud, département de gynécologie-obstétrique et génétique, Rue du Bugnon 46, CHUV, 1011 Lausanne / david.baud@chuv.ch

# Rapport annuel de la Commission Assurance Qualité

Prof. Daniel Surbek

La Commission Assurance Qualité de gynécologie suisse SSGO s'est réunie trois fois en 2018. Toutes les réunions ont eu lieu dans les locaux du Vatter Business Center, Bärenplatz 2. Ces séances ont duré de 14h15 à environ 16h45, comme d'habitude. En moyenne 12 membres étaient présents à ces réunions.

En 2018, le travail varié entre les réunions a été particulièrement intense.

## Les documents ci-après ont été finalisés et mis en ligne :

- Avis d'experts n° 52 Évaluation prénatale non invasive du risque d'aneuploïdies fœtales (révision mars 2018)
- Avis d'experts n° 53 Toxine botulique de type A dans la vessie hyperactive (OAB)
- Annexe à l'avis d'experts n° 54 Ulipristal (information actualisée sur le traitement par Esmya®)
- Avis d'experts n° 55 Vaccination contre la grippe saisonnière et la coqueluche pendant la grossesse (en collaboration avec l'OFSP et la CFV)
- Avis d'experts n° 58 Infections des voies urinaires aiguës et récidivantes
- Avis d'experts n° 59 Préservation de la fertilité chez les femmes et les hommes en âge de procréer
- Avis d'experts Grossesse et VIH (révision)
- Actualisation du protocole d'information général
- Avis d'experts n° 57 Détermination du risque de prééclampsie au premier trimestre

## Les documents ci-après sont en cours de réalisation :

- Révision de la directive (guideline) sur les mutilations génitales féminines
- Révision de l'avis d'experts Maturation pulmonaire fœtale lors de menaces d'accouchement prématuré (le n° 56 remplace le n° 34)
- Avis d'experts n° 61 Recommandation sur la salpingectomie opportuniste pour la prévention du cancer de l'ovaire
- Révision de l'avis d'experts Utilisation de la mifépristone pour l'interruption médicamenteuse de grossesse au premier trimestre (remplace le n° 15)
- Révision de l'avis d'experts Banque de sang du cordon (remplace le n° 24)

- Brochure d'information sur les recommandations de vaccination (vaccin contre la coqueluche et la grippe) pendant la grossesse (en collaboration avec l'OFSP)
- Avis d'experts Hyperandrogénie

### **Smarter medicine : document de la SSGO**

La pression sur notre spécialité pour qu'elle contribue à son tour aux « Don'ts » du site Web de smarter medicine s'est accentuée. Différentes formulations ont été discutées en détail au sein de la CAQ et une ébauche a été préparée à l'intention du Comité de la SSGO. La publication aura lieu en 2019.

### **Directives DGGG/SSGO/ÖGGG**

En 2018 aussi, la consultation relative aux directives élaborées conjointement a pris un temps considérable aux membres de la CAQ. Une compilation des directives communes (nouvelles et révisées) est disponible sur le site Web de la SSGO, rubrique Fachthemen/Leitlinien SGGG/DGGG/ÖGGG (uniquement en allemand).

La participation volontaire à une commission telle que la CAQ ne va aujourd'hui plus de soi. Nos membres très impliqués méritent donc des remerciements particuliers.

Mon assistante, Mme Christa Twellmann, s'est à nouveau chargée du procès-verbal et de la coordination administrative en 2019.

### **Membres de la Commission Assurance Qualité (décembre 2018)**

Dresse Regula E. Bürki  
Dr Thomas Eggimann  
Dr David Ehm  
Dresse Verena Geissbühler, PD  
Prof. Andreas Günthert  
Dr Felix Haberthür  
Dr Thomas Hess  
Dr Christoph Honegger  
Prof. René Hornung (président SSGO)  
Prof. Irene Hösli  
Prof. Olivier Irion  
Dr André Kind  
Dresse Saira-Christine Renteria  
Dr Michael Singer  
Dresse Isabelle Streuli, PD  
Prof. Petra Stute  
Prof. Daniel Surbek  
Dresse Stephanie von Orelli, maîtresse d'enseignement clinique  
Mme Barbara Züst (représentation OSP)

## Rapport annuel Groupement Romand (GRSSGO)

Dresse Isabelle Kaelin-Gambirasio

Le GRSSGO est le porte-parole de la gynécologie-obstétrique en Suisse Romande. La société compte actuellement environ 420 membres, qui se rencontrent régulièrement à l'occasion de la Journée de Printemps, généralement en mars à Lausanne, et lors des Journées d'Automne en novembre au Centre de Congrès 2m2c, à Montreux.

La Journée de Printemps a eu lieu le samedi 17 mars 2018 au Musée Olympique à Lausanne. Elle a été organisée par le Pr Patrick Petignat sur le thème des nouvelles recommandations de la SSGO sur la prise en charge des pathologies cervicales. Cette journée a eu beaucoup de succès.

Durant l'année 2018, le GRSSGO a soutenu le projet humanitaire initié par Madame Jessica Sormani, de la Haute Ecole de Santé de Genève, en collaboration avec le Dr Bruno Kenfack, obstétricien-gynécologue à l'Université de Dschang, au Cameroun. Ce projet a pour titre « Cancer Cervix Prevention System (CCPS) », il s'agit d'un système de télémédecine visant à améliorer et à standardiser le dépistage du cancer du col utérin dans les pays à faibles ressources.

Le GRSSGO a aussi soutenu le Réseau Romand de Cancer et de Fertilité (RRCF) pour la mise sur pied d'une base de données, pour un suivi adéquat des patientes vues dans le cadre du RRCF. Cette demande a été faite par le Dr Nicolas Vulliemoz, du CHUV, à Lausanne.

Ces deux projets ont été présentés par leur auteur lors des Journées d'Automne du GRSSGO, en date du 16 novembre 2018. De plus, le RRCF a pu organiser son congrès annuel en session 6 au sein des Journées d'Automne 2018.

Lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2018, deux membres du comité ont souhaité quitter le comité. Il s'agit de Messieurs Jacques Seydoux et Denis Hottelier. Ils ont été chaleureusement applaudis en remerciement de leur implication au sein du Groupement durant de longues années. La Dre Daniela Huber a été acceptée par l'assemblée en tant que membre du comité.

En 2018, le comité s'est réuni à 4 reprises pour préparer les différentes Journées, et suivre les tâches et projets en cours. Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir nos collègues à nos journées de formation en 2019.

#### **Comité du GRSSGO 2019 - 2021**

Isabelle Kaelin-Gambirasio, Genève, Présidente  
Philippe Brossard, Yverdon et Genève, trésorier  
Patrick Petignat, Genève, Past président  
Fadhil Belhia, Morges, membre  
Daniela Huber, Sion, membre  
David Stucki, Fribourg, membre  
Nicolas Vulliemoz, Lausanne, membre  
Caroline Joliat, Lausanne, invitée, représentante des sages-femmes  
Roger Rytz, Yverdon, représentant de la SSGO

#### **Activités 2019**

- Journée de Printemps, samedi 16 mars 2019, Musée Olympique, Lausanne
- Journées d'Automne, jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2019, Centre de congrès 2m2c, Montreux

## Rapport annuel du Forum des Jeunes

Dresse Franziska M. Winder/ Dr Cristian Bronz

«The best way to predict the future is to invent it.»

Au sein du forum des Jeunes de la SSGO, nous considérons que notre mission est de nous perfectionner sans cesse et de défendre notre formation et les intérêts des médecins-assistantes et assistants dans l'esprit de cette citation de l'informaticien américain Alan Curtis Kay. C'est avec grand plaisir que nous vous présentons ici un bref récapitulatif des thèmes clés et de nos domaines d'activité l'an passé.

Le contact avec nos membres est un facteur décisif dans l'organisation et le développement d'idées. Nous pouvons désormais l'entretenir en ligne par le biais de notre compte Facebook, en temps réel et de manière interactive. Nos nombreux followers – y compris actifs – nous incitent au débat et nous font part de précieuses suggestions pour notre travail.

Mais il est également agréable de retrouver nos membres dans le monde réel et c'est ainsi que cette année encore, nous avons organisé notre assemblée générale, une rencontre entre les représentants des médecins-assistants de diverses cliniques et un atelier couronné de succès lors du *congrès annuel de la SSGO* à Interlaken. Intitulé « Nombreux chemins mènent à la recherche – Votre parcours vers le succès en Suisse et à l'étranger », l'atelier a permis aux participants de profiter de la vaste expérience de médecins ayant réussi et de recueillir des idées et des impulsions pour leur travail et leur avenir.

Notre séminaire interactif lors de la *formation continue de printemps 2018 de la SSGO* à Saint-Moritz a lui aussi été l'occasion de rapprocher de jeunes collègues de la pratique en cabinet et ainsi d'encourager les échanges entre les gynécologues établis et les médecins-assistants ou les chefs de clinique.

La promotion de la relève est une mesure importante pour construire l'avenir. À cette fin, nous assistons non seulement à des conférences universitaires afin de faire connaître le Forum des Jeunes et de promouvoir notre spécialité, mais avons également à nouveau participé au *MEDifuture* à Berne et au *DocDay* à Zurich. Grâce à nous, des centaines d'étudiants ont pu avoir un aperçu de la gynécologie et de l'obstétrique, et poser des questions. Nous espérons que notre enthousiasme s'est communiqué à beaucoup d'entre eux.

Comme un réseau international gagne en importance, nous l'encourageons en collaborant étroitement avec l'ENTOG (European Network for Trainees in Obstetrics and Gynecology). Il faut à ce sujet mentionner l'« Exchange » annuel : un stage d'observation de 4 jours dans un pays membre de l'ENTOG. Cette année, il s'est déroulé en France et 2 médecins-assistantes suisses ont ensuite participé au congrès EBCOG. Ce séjour a également fait l'objet d'un article dans le Bulletin des médecins suisses. La Suisse est en outre désormais représentée au conseil d'administration de l'ENTOG. Parmi les autres avantages de l'affiliation à l'ENTOG, citons la participation gratuite de 10 médecins-assistantes suisses au congrès de la DGGG et une meilleure mise en réseau des Forum des Jeunes allemand, suisse et autrichien.

Pour la première fois, un projet visant à améliorer la mise en réseau des médecins-assistants entre eux a été lancé. Il s'agit de rencontres régionales : la première réunion a eu lieu à Zurich. Des collègues de 10 hôpitaux régionaux ont été invités par e-mail et sur Facebook. Dans un cadre informel, divers sujets tels que la formation, les conditions de travail dans les hôpitaux respectifs, les formations continues, mais aussi le travail à temps partiel et l'équilibre travail-vie privée ont pu être abordés.

La réunion à huis clos de la SSGO consacrée à l'amélioration du programme de formation postgraduée en gynécologie et obstétrique de la FMH s'est tenue le 14 septembre 2018. Deux membres du comité y ont défendu avec beaucoup d'engagement les intérêts du Forum des Jeunes, donc de tous les médecins-assistants de notre spécialité. L'échange de vues productif a débouché sur un certain nombre de pistes prometteuses. Les discussions ont entre autres porté sur l'adaptation des cours blocs, la reconnaissance d'une activité ambulatoire de longue durée ou d'une année à l'étranger. La collaboration avec les gynécologues établis et les cliniques privées doit par ailleurs être encouragée. Un groupe de travail approfondira les nouvelles pistes et présentera des décisions concrètes. De son côté, le Forum des Jeunes restera sur l'affaire et s'investira en faveur d'une formation de spécialiste porteuse d'avenir et de haute qualité.



La composition du comité a quelque peu changé cette année : Barbara Häberli et Eva Hirzel se sont retirées. Nous les remercions de leur longue et précieuse collaboration. Mais nous sommes également tournés vers l'avenir et nous nous réjouissons de compter quatre nouveaux membres officiels au sein du comité du JFOR depuis juin 2018 : Juliane Hutmacher, Maïke Kahr, Marcel Steinmann et Charlène Insam. En raison de l'élargissement constant des tâches du Forum des Jeunes, nous nous réjouissons du nombre de membres en hausse, mais aussi d'accueillir des médecins enthousiastes, désireux de contribuer à façonner et de faire progresser notre spécialité.

Nous travaillons par ailleurs en permanence à uniformiser notre présence en ligne. L'an dernier, nous avons pu faire un grand pas dans cette direction avec le relooking de notre logo, des adresses e-mail et signatures JFOR propres, le remaniement de nos prospectus et la poursuite du développement de notre compte Facebook avec jusqu'à 1500 utilisateurs par contribution.

Nous remercions les membres du comité pour leur implication active et leur ouverture au changement, ceux du JFOR pour leurs idées et leur soutien et nous réjouissons à la perspective d'une année 2019 riche en innovations.

# Rapport annuel du GTER

Dresse Sabine Steimann

## **QUARTS – un système de gestion de la qualité de la SSMR et de la SSGO/du GTER**

Selon l'OPMA, un laboratoire de procréation médicalement assistée doit appliquer un système de gestion de la qualité conforme à la norme européenne ISO/IEC 17025:2005 ou ISO 15189:2012 (voir rapport annuel 2017).

Les laboratoires de médecine reproductive sont cependant différents des autres, et les normes d'accréditation ci-dessus ne semblaient donc pas totalement appropriées comme preuve de qualité. C'est pourquoi un système de gestion de la qualité a été mis au point par la SSMR et le GTER, s'inspirant certes des normes susmentionnées, mais prenant aussi en compte les directives de la société de discipline médicale européenne ESHRE, intitulées « Guidelines for good practice in IVF laboratories ».

Fait réjouissant, les efforts intenses de la SSMR et du GTER l'an passé ont permis de convaincre les autorités responsables du bien-fondé de ce système de GQ, en sorte que 4 laboratoires de FIV ont déjà pu être accrédités. QUARTS est à l'heure actuelle officiellement accepté dans les cantons de Zurich, Lucerne, Soleure et Saint-Gall.

## **Congrès 2018**

Lors du *Congrès annuel de la SSGO* à Interlaken, le GTER, la SSM et la SSMR ont présenté deux thèmes principaux « Ménopause et la thérapie hormonelle - Quiz the Expert » et « Menace et préservation de la fertilité en cas de tumeur maligne », mais également animé les ateliers « L'insertion de stérilet sous contrôle d'un simulateur de réalité virtuel » et « Mucoviscidose- Investigations, consultation et traitement de fertilité ». L'objectif de ce dernier atelier était prioritairement de transmettre les connaissances génétiques prescrites par la nouvelle OPMA.

Le *Women's Health Congress* 2018 a eu lieu en janvier à l'hôpital universitaire de Zurich. Il était à nouveau consacré à des thèmes très importants de la santé des femmes, tels que la stérilité chez les femmes d'un âge avancé au regard de la biologie de la reproduction. La conseillère nationale Rosmarie Quadranti a dans ce cadre donné une remarquable conférence sur le don d'ovocytes.

Les autres blocs thématiques passionnants étaient « Médecine complémentaire contre les conséquences des carences en œstrogènes consécutives à des tumeurs gynécologiques », « Interfaces of Reproduction with Internal Medicine » et « Tu es ce que tu manges ».

### **Réunions**

Une séance du Comité et l'assemblée générale ont eu lieu durant le congrès annuel de la SSGO. La présidente du GTER a participé aux séances du Comité de la SSGO de même qu'aux séances du Comité de la SSMR et de la SSM.

### **Titre de formation approfondie en endocrinologie gynécologique et en médecine de la reproduction**

L'an dernier, en sa qualité de membre de la Commission des titres de l'ISFM pour le domaine endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction, la présidente du GTER a été chargée du contrôle et de l'évaluation des propositions reçues.

Cinq titres de formation approfondie en endocrinologie gynécologique et en médecine de la reproduction ont été attribués l'an passé.

### **Recouvrements Tarifsuisse**

L'an dernier, divers laboratoires de FIV se sont vu demander de rembourser les spermogrammes facturés à l'assurance-maladie obligatoire au cours des 5 dernières années. En réalité la loi ne reconnaît que trois « types de laboratoires » : le laboratoire de cabinet médical, le laboratoire hospitalier (catégorie A/B/C) et le laboratoire référent (Viollier, Medisupport, etc.).

D'après la liste actuelle des analyses, seuls les dermatologues sont autorisés à facturer un spermogramme réalisé au laboratoire du cabinet pour leurs propres patients. Les gynécologues n'ont en revanche que le droit de pratiquer une analyse de sperme post-vasectomie et deux autres examens fonctionnels.

Pour facturer les spermogrammes en laboratoire de cabinet médical, hospitalier ou référent, il faut en principe posséder un titre FAMH. En juin, le GTER a déposé une demande informelle auprès de l'OFSP, afin que les spermogrammes réalisés dans les laboratoires des cabinets des gynécologues ou des médecins de la reproduction puissent être facturés de la même manière que ceux des dermatologues. À nos yeux, l'affaire relève en effet de l'« erreur administrative ». Malheureusement, cette demande a été rejetée. Une nouvelle proposition est actuellement élaborée avec la SSMR/SWICE pour que les laboratoires de FIV soient autorisés à effectuer les spermogrammes et les principales analyses complémentaires pour leurs propres patients ainsi que pour les patients qui leur sont adressés.

### **Perspectives**

L'une des grandes missions de cette année sera la révision de la formation postgraduée pour notre spécialité.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité, en particulier Felix Häberlin, président sortant de la SSMR, pour leur soutien actif, riche en discussions et très efficace l'an dernier et me réjouis à la perspective d'une nouvelle année de collaboration fructueuse.

## Groupe de travail d'oncologie gynécologique (AGO) – Rapport d'activités

Prof. Daniel Fink

Dans le cadre des missions attribués par gynécologie suisse SSGO, l'AGO se concentre plus particulièrement sur les enjeux cliniques et scientifiques, ainsi que sur les intérêts professionnels propres à l'oncologie gynécologique et sénologique.

Lors de notre congrès annuel de gynécologie suisse SSGO à Interlaken, l'AGO a organisé des interventions sur le thème principal « Sujets d'actualité dans le traitement chirurgical du cancer du sein ». Les ateliers « Thérapie endocrinienne du cancer du sein - ce qu'il faut savoir en pratique » et « Tumorboard » sont aussi été proposés.

En 2018, l'AGO comptait 63 collègues des trois régions linguistiques de la Suisse. Tous ceux qui exercent en oncologie et qui ne sont pas encore membres de l'AGO sont chaleureusement invités à le devenir.

Les séances du Comité de l'AGO se tiennent à Berne ou sous forme de téléconférence et se déroulent en anglais, par égard pour nos collègues romands.

Le Comité de l'AGO est composé des membres ci-après :

### Comité

Prof. Daniel Fink, Zurich (Président)  
Dr Chahin Ahtari, PD, Lausanne  
Dr Yves Brünisholz, Neuchâtel  
Prof. Mathias Fehr, Frauenfeld  
Prof. Andreas Günthert, Lucerne  
Dr Nik Hauser, PD, Baden  
Prof. Viola Heinzlmann, Bâle  
Dr Thomas Hess, Winterthour  
Prof. Ossi Köchli, Zurich  
Prof. Michael Mueller, Berne  
Prof. Patrick Petignat, Genève  
Dr Dimitri Sarlos, PD, Aarau  
Prof. Rolf Steiner, Bad Ragaz

**La prochaine assemblée générale de l'AGO se tiendra le jeudi 27 juin 2019, de 17h15 à 18h05, à la salle 9.0B, Olma Messen St. Gall, dans le cadre du congrès annuel de gynécologie suisse SSGO.**

# Rapport annuel Gynea – Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente

Dresse Ruth Draths/ Dresse Dorit Hoffmann

Le Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente se fixe comme objectif de favoriser les connaissances sur les maladies, symptômes, méthodes d'examen et traitements dans le domaine de la gynécologie des petites filles et des adolescentes, jusqu'aux jeunes femmes.

## Activités

Tous les membres du comité directeur sont actifs dans leur domaine, au sein d'un cabinet ou à l'hôpital, et sont engagés dans l'animation de nombreuses formations postgraduées et continues en Suisse et à l'étranger. En participant activement aux formations continues, le comité directeur de Gynea peut, en Suisse et à l'étranger, inclure des sujets importants dans les débats, mais aussi compiler des résultats d'études, des connaissances et des expériences pratiques et les rendre exploitables pour ses membres.

Au cours de l'année écoulée, le comité directeur de Gynea a apporté les contributions suivantes :

- Lors du Women's Health Congress à Zurich, Gynea a présenté deux conférences sur les thèmes « Contraception en cas d'affections médicales complexes » et « Conséquences des maladies chroniques sur le développement pubertaire et la sexualité des adolescentes ».
- En juin 2018, « Sauver les ovaires ! », le thème principal de Gynea au congrès annuel de la SSGO, a suscité un vif intérêt. Les exposés sur les thèmes « Pathologie des annexes chez l'enfant et l'adolescente / étude rétrospective 2005 – 2015 au Kinderspital de Zurich », « Échographie transabdominale pour le diagnostic ovarien chez l'enfant et l'adolescente », « Opération conservatrice des ovaires du point de vue onco-gynécologique » et « Le rôle de la gynécologie de l'enfance et de l'adolescence en cas de pathologie ovarienne, une approche interdisciplinaire », ont été complétés par l'atelier « Masse de l'ovaire de la jeune fille - Nouvelle attitude ? »
- Après une longue interruption, Gynea a à nouveau organisé son propre symposium intitulé « Identifier, diagnostiquer et soigner les malformations génitales féminines » le 27 septembre à Berne. Nous avons pu accueillir une bonne cinquantaine de participantes et participants de toute la Suisse. Le comité directeur souhaite profiter de la dynamique de ce symposium réussi et prévoit d'en proposer désormais un chaque année.

- Début décembre, un cours bloc sur la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente a pour la première fois été organisé à Fribourg. Gynea tient beaucoup à cette offre de formation postgraduée destinée aux jeunes collègues. Il est prévu de la proposer chaque année en alternance en Suisse romande et en Suisse alémanique.
- Sur mandat de la SSGO, de la SSP et de Gynea, les membres du comité directeur ont participé à l'élaboration de la directive AWMF « Weibliche genitale Fehlbildungen » (Malformations génitales féminines) au sein d'une commission interdisciplinaire à Berlin. La publication de la nouvelle directive est prévue en 2019.

### Réseau

Le groupement Gynea attache une grande importance à la collaboration interdisciplinaire avec d'autres sociétés de discipline médicale et est représenté dans différents groupes de travail par les membres de son comité directeur. Il coopère aussi étroitement avec le groupe de travail sur la gynécologie des enfants et des adolescentes en Allemagne et en Autriche, ainsi qu'avec l'EURAPAG et la FIGIJ.

### Activité future

Des membres de Gynea participeront à nouveau activement à des congrès et manifestations en 2019. Un numéro spécial de la revue de l'association Kinderärzte Schweiz consacré à la gynécologie des enfants et des adolescentes paraîtra début 2019.

### Agenda des manifestations 2019 co-organisées par Gynea

Women's Health 2019 : 10 janvier 2019, Inselspital Berne

- L'insuffisance ovarienne chez l'adolescente existe-t-elle ?
- Right from the start... Importance du style de vie dans l'utilisation des contraceptifs hormonaux

SSGO 2019 : 26 au 28 juin 2019, Parc des expositions Olma à Saint-Gall

Thème principal et atelier

Symposium Gynea : 3 octobre 2019

Cours bloc sur la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente : 7 décembre 2019, Berne

**Changements de postes**

Le comité directeur dans sa nouvelle composition a trouvé ses marques, les discussions lors des réunions sont animées et les échanges, réguliers. Gabriela Merki et Isabelle Navarria se sont retirées du comité directeur. Kathrin Erkert, de Suisse orientale, a été élue au comité directeur.

Le comité directeur réunit à la fois des spécialistes en gynécologie et obstétrique et des spécialistes en pédiatrie et est composé comme suit : Ruth Draths, coprésidente, Dorit Hoffmann, coprésidente, Irène Dingeldein, Kathrin Erkert, Renate Hürlimann, Francesca Navratil, Saira-Christine Renteria.

**Aspects organisationnels**

Au cours de l'exercice, le comité directeur s'est réuni deux fois à Berne. Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire, à laquelle le comité directeur était également présent, a eu lieu le 27 septembre à Berne dans le cadre du symposium.

Gynea compte 139 membres dans toute la Suisse. La cotisation est de CHF 70 par an.

**Correspondance**

Secrétariat général Gynea

Breitingerstr. 23

CH-8002 Zurich

gynea@gynea.ch

[www.gynea.ch](http://www.gynea.ch)



## Rapport annuel du Groupe de travail pour la colposcopie et la pathologie du col utérine (GTCOL)

Dresse Brigitte Frey Tirri

L'avis d'expert a été mis en ligne le 1.3.2018 et a suscité de vives réactions. De nombreux gynécologues exerçant en cabinet ont le sentiment de ne pas être reconnus, voire qu'on les a laissés tomber. Quelques exemples de feedback : « Comment pouvons-nous assurer la prévention chez les femmes si elles ne viennent plus nous voir tous les ans ? » ou « Avec cet avis, les gynécologues ne sont plus protégés au cabinet ». Ce n'était pas le but recherché par le GTCOL. L'objectif était de tenir compte des nouvelles données scientifiques et de les mettre en pratique pour le cabinet. Ces données montrent qu'un intervalle de trois ans entre les examens de dépistage présente le meilleur équilibre entre les bénéfices et les effets adverses. De 21 à 29 ans, ce dépistage doit être cytologique. À partir de 30 ans, il doit être cytologique ou réalisé de préférence par test HPV. À partir de l'âge de 30 ans, le dépistage par test HPV offre une sensibilité supérieure au dépistage cytologique pour la mise en évidence de dysplasies de haut grade de l'épithélium malpighien et de dysplasies glandulaires, en nombre croissant. Une méta-analyse a pu démontrer que le dépistage HPV dans quatre pays européens offre une protection supérieure contre le cancer du col. Deux points sont importants en ce qui concerne le dépistage par test HPV. Il doit être effectué à l'aide de tests validés (voir avis d'expert n° 50) et n'est pour l'instant pas encore couvert par l'assurance de base. Je comprends les préoccupations des gynécologues. Je sais aussi le temps qu'il faut parfois pour expliquer à une femme pourquoi elle n'a pas besoin d'un frottis cervical chaque année. Mais une femme n'est pas seulement un col utérin. Une femme sous contraceptif hormonal ou sous traitement hormonal substitutif a besoin de contrôles annuels pour vérifier si le traitement prescrit est toujours adapté, si son mode de vie a changé ou si de nouvelles maladies sont éventuellement apparues. Beaucoup de femmes se réjouissent en outre que le/la gynécologue ait du temps pour d'autres sujets tels que la sexualité, les aspects psychosociaux, la prévention des troubles osseux et intestinaux, etc. Le GTCOL est volontiers prêt à évoquer les dernières découvertes scientifiques et à répondre aux questions dans le cadre de conférences auprès des sociétés cantonales.

Nous continuons par ailleurs à travailler d'arrache-pied sur la colposcopie du col de l'utérus mais aussi de la vulve dans la formation initiale et continue. Cette dernière est un sujet particulièrement important, car les problèmes vulvaires – pas uniquement les dysplasies – se multiplient.

Au nom du comité, je vous remercie, chers lecteurs, de l'intérêt que vous portez à la colposcopie et à la pathologie cervicale et serais heureuse de vous accueillir à l'un de nos cours. Nous sommes également toujours ravis d'accueillir de nouveaux membres dans notre groupe de travail. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toujours prêts à y répondre. L'adhésion s'effectue directement sur le site Web de la SSGO. Il suffit de CHF 50.– pour être de la partie.

Je vous souhaite une année 2019 sous le signe de la santé, riche en expériences et opportunités passionnantes.

## Rapport annuel de l'Académie de médecine foeto-maternelle (AMFM)

Dr Markus Hodel

Au 1<sup>er</sup> trimestre, l'Académie de médecine foeto-maternelle a publié une mise à jour de l'avis d'expert n° 52 « Évaluation prénatale non invasive du risque d'aneuploïdies foetales », ainsi que de l'avis d'expert n° 55 « Vaccination contre la grippe saisonnière et la coqueluche pendant la grossesse ». L'avis d'expert sur le dépistage de la pré-éclampsie au 1<sup>er</sup> trimestre a pu être finalisé en décembre et sera publié début 2019. Plusieurs membres participent par ailleurs à l'élaboration des directives D-A-CH, par exemple sur la tocolyse, l'accouchement spontané ou la prise en charge de jumeaux.

Le second SWISS PERINATAL DAY, une rencontre conjointe avec la société de néonatalogie, a eu lieu le 15.03.2018 à Berne. Cette journée commune vise à discuter des sujets politiques et techniques d'actualité dans le domaine de la périnatalogie et à mettre au point des solutions ensemble. Les sujets de cette année étaient le manque de lits et de personnel soignant en néonatalogie, la procédure en cas de rupture de la poche des eaux après la 34<sup>e</sup> semaine de grossesse et l'administration de magnésium aux fins de neuroprotection en cas de naissance prématurée avant la 32<sup>e</sup> semaine de grossesse.

Lors du congrès annuel suisse, les deux thèmes principaux présentés par l'AMFM, « La pré-éclampsie – au fil du temps » et « Échographie foetale cérébrale », ont reçu un accueil très positif.

Le 17.05.2018, grâce à un fort soutien de l'AMFM, le 1<sup>er</sup> congrès périnatal suisse, organisé conjointement avec les sages-femmes, les néonatologues et les anesthésistes, a eu lieu à Baden. Sous le titre « Mythes et réalités », des thèmes majeurs de la médecine périnatale ont été abordés et ont fait l'objet de discussions animées, toujours en partant du principe qu'une obstétrique de qualité repose sur une coopération interdisciplinaire et interprofessionnelle.

## Rapport annuel du groupe de travail activités humanitaires GTAH

Dresse Monika Mueller Sapin

Le GTAH s'est rencontré comme chaque année en janvier pour la réunion du comité à Fribourg. L'assemblée des membres a eu lieu comme d'habitude lors du congrès annuel de la SSGO gynécologie suisse à Interlaken. En dehors de ces rencontres, de multiples échanges par Mail, par téléphone ou par contact direct ont eu lieu entre les membres du comité.

Le comité a eu le plaisir d'intégrer trois nouveaux membres après le départ d'un parmi eux et continue de fonctionner comme à présent.

Au congrès 2018 le GTAH, en collaboration avec le AGO représenté par Prof Patrick Petignat HUG, a organisé un thème principal intitulé « Le cancer cervical- différence Nord-Sud » avec des conférenciers renommés et suivi par beaucoup d'intérêt.

Le prix Poster de Fr. 5000.- par la SSGO a pu être attribué parmi les trois posters sur des projets humanitaires à PD Vreni Geissbühler Winterthour pour son travail en uro-gynécologie opératoire en Ouganda.

Pour le congrès 2019 à St Gall le GTAH, ensemble avec GTGOP et AMFM, organisera un thème principal avec le sujet d'actualité majeure intitulé « L'accouchement: une violence naturelle ? » Le GTAH proposera en plus un Workshop sur la préparation en gynécologie et obstétrique en vue d'une mission humanitaire avec le titre « We can do it ».

Comme chaque année la présidente était invitée à la session d'automne du GRSSGO à Montreux.

Actuellement le GTAH formule une demande au comité de la SSGO s'il existe un intérêt de soutenir financièrement un projet humanitaire d'une certaine ampleur en santé de la femme sur un plus long terme. À condition que la collaboration en Suisse et sur place se ferait avec des partenaires fiables.

## Rapport de Promotion allaitement maternel Suisse

Prof. Nicole Ochsenbein-Kölble

Promotion allaitement maternel Suisse a organisé deux **brefs séminaires interdisciplinaires** : à Zurich, l'accent a été mis sur **le diabète gestationnel, la production de colostrum pendant la grossesse et les banques de lait maternel (lactariums)**, ainsi que **l'échange et la vente de lait maternel**. L'objectif du symposium de Lausanne, intitulé **Compétence trans-culturelle**, était d'apporter un soutien aux spécialistes qui s'occupent des femmes et des familles étrangères vivant en Suisse.

Comme les années précédentes, la fondation Promotion allaitement maternel Suisse était présente aux congrès professionnels de l'ASCPE (Association suisse des consultations parents-enfants), au congrès de la FSSF (Fédération suisse des sages-femmes), au congrès de la SSP (Société Suisse de Pédiatrie) et au congrès de la SSGO. Le matériel destiné à être distribué aux femmes enceintes et aux nouveaux parents a suscité un vif intérêt.

La semaine mondiale de l'allaitement maternel du 15 au 22.9.2018 avait pour thème « **L'allaitement maternel : base pour la vie** ». 130 activités, co-organisées par les hôpitaux, les services de conseil en allaitement, les sages-femmes, les services de consultations parents-enfants, ont eu lieu. 4200 cartes, 5700 affiches et 8600 étuis de protection du carnet de santé portant le slogan ont été mis en circulation à cette occasion.

**Une nouvelle feuille d'information aux pères** a été élaborée en collaboration avec männer.ch. Accessible gratuitement en 14 langues sur le site Web, le **court métrage « Breast is best »** a été visionné pas moins de 36 700 fois en 2018. Une brochure à deux faces **L'allaitement expliqué aux pères et aux mères** s'adresse à chacun de ces deux publics cibles sur des pages dédiées, avec des messages accrocheurs et une présentation visuellement marquante. Quelque 66 000 exemplaires en douze langues de la **brochure éprouvée « Allaiter – pour bien démarrer dans la vie »** ont été distribués. Près de 300 exemplaires de la **bande dessinée « Nouveaux horizons » sur l'allaitement et le post-partum** ont été commandés, en allemand et en français.

Des cartes d'information à distribuer sont disponibles gratuitement pour faire découvrir l'application **mamamap** aux futures mères. Des **échantillons de matériel d'information** ont été envoyés à plus de 900 cabinets gynécologiques. Ils peuvent très facilement être commandés dans la boutique ([stillfoerderung.ch/shop](http://stillfoerderung.ch/shop)).

Dans son étude « **The Milk Gap** »<sup>1</sup>, Jacqueline Barin a été chargée par Promotion allaitement maternel Suisse d'examiner les expériences relatives **aux banques de lait maternel et aux pratiques d'échange de lait** en Suisse. Bilan : en pratique, les banques de lait sont très hétérogènes et pâtissent parfois de dons de lait insuffisants. Elles n'existent en outre qu'en Suisse alémanique. Dans les hôpitaux, les moyens financiers, l'infrastructure et le soutien sont insuffisants, autant d'obstacles à la création de nouvelles banques. Les informations fournies sur les plateformes en ligne d'échange de lait maternel sont très variables. Les contrôles de qualité font défaut et la question de la responsabilité n'est pas réglementée.

Des employeurs ont une nouvelle fois été sensibilisés à la thématique **allaitement et travail**. En 2018, l'accent a été mis sur les entreprises alimentaires et pharmaceutiques.

**Les pauses d'allaitement** rémunérées sont pour l'instant entièrement à la charge de l'employeur. Outre les défis organisationnels, les pertes financières sont souvent un obstacle aux pauses d'allaitement rémunérées. Dans sa [motion 18.4061](#) déposée lors de la session d'automne, la conseillère nationale Maya Graf charge le Conseil fédéral d'adapter le régime des allocations pour perte de gain (APG) de telle sorte que les pauses d'allaitement qui sont rémunérées aujourd'hui par l'employeur soient désormais financées par le régime des APG. Le Conseil fédéral a proposé de rejeter la motion, au motif que l'actuelle prise en charge des coûts générés par les pauses d'allaitement relève du devoir de protection général des employeurs à l'égard de leurs employés.

Outre le maintien des programmes et produits existants, de nouveaux projets de transmission d'informations seront examinés **en 2019**. Par ailleurs, d'autres employeurs doivent encore être sensibilisés à la thématique allaitement et travail. Les lacunes en matière d'accès au lait maternel doivent être comblées, au moins pour les enfants prématurés. Du point de vue de Promotion allaitement maternel Suisse, il est pour cela nécessaire que le lait maternel soit désigné comme denrée alimentaire ou produit sanguin dans la loi suisse.

Plus d'informations et de détails sur [stillfoerderung.ch](http://stillfoerderung.ch).

1 JACQUELINE BARIN. THE MILK GAP: CONTEXTUALIZING HUMAN MILK BANKING AND INFORMAL MILK SHARING PRACTICES AND PERCEPTIONS IN SWITZERLAND (2018, Promotion allaitement maternel Suisse)

# Rapport annuel de la SGUMGO

## - Section Gynécologie et obstétrique de la SSUM

Dr Tilo Burkhardt, PD

La brochure « Recommandations pour les examens échographiques en cours de grossesse » a été révisée en 2018. Les modifications apportées sont les plus importantes depuis le remaniement de 2002. La publication de la brochure révisée est prévue au cours du premier trimestre.

Comme l'année précédente, le Comité de la SSUMGO était impliqué dans les négociations TARCO. Notre membre au sein de la commission tarifaire est le Dr Villars.

### **Nouveau secrétariat de la SSUM**

En 2018 aussi, le nouveau secrétariat de la SSUM s'est occupé de la constitution de la nouvelle base de données des membres et de la saisie correcte des titulaires de certificats de capacité.

### **Membres et finances**

Au total, notre section a pu accueillir 32 nouveaux membres en 2018. Avec le passage à la nouvelle base de données, l'ajustement du nombre de membres s'est poursuivi en 2018 avec la suppression des doublons et des collègues qui ont cessé leur activité. Au total et malgré cette correction, le nombre de membres est demeuré stable en 2018 également. La situation financière de la section reste solide, de sorte que tous les projets prévus pour 2019 peuvent être mis en œuvre avec une cotisation inchangée.

### **Activités de cours**

En 2018, les membres de la SSUMGO ont organisé ou participé activement à de nombreuses manifestations sur l'échographie obstétrique et gynécologique. Le temps fort a été le congrès trinational d'échographie « Dreiländertreffen » à Bâle, qui a accueilli plus de 500 visiteurs de plus que prévu. La présidente du congrès, Prof. Tercanli, mérite des remerciements tout particuliers à cet égard.



# Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR)

Dr Felix Häberlin

Organisation professionnelle, la SSMR représente les intérêts de ses membres. Ses activités englobent tous les aspects propres à la médecine de la reproduction, y compris la médecine de reproduction assistée, la biologie de la reproduction et le planning familial. Depuis 2013, le travail de la SSMR est accompli par un ensemble de six commissions :

- FIVNAT : Collecte, validation et évaluation des données après une mesure de procréation médicalement assistée
- SWICE : Association d'embryologistes dans le cadre de la médecine de reproduction assistée
- FertiSave : Collecte et évaluation de données pour la conservation des gamètes, de tissu gonadique et de zygotes de femmes et d'hommes avant le traitement d'un cancer.
- FertiForum : Assistance psychologique pour lutter contre l'infertilité
- Contraction : Planning familial
- Politics & Society : Représentation des intérêts de centres privés offrant des traitements médicaux de reproduction assistée

Il existe une coopération active et complémentaire avec le groupe de travail pour l'endocrinologie gynécologique et la médecine de reproduction (GTER) ainsi qu'avec la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO).

Au 30.11.2018, l'association comptait 216 membres, dont 206 membres ordinaires, 9 membres extraordinaires et un membre honorifique. Durant l'année de référence, 10 nouveaux membres ont rejoint l'association et 12 membres l'ont quittée.

Le comité a tenu des réunions de travail le 17 janvier, le 19 avril, le 21 juin et le 25 octobre 2018. Une réflexion approfondie sur les questions d'avenir a été menée lors de la réunion du 21 juin, organisée dans le cadre d'une journée de retraite. Le 17 janvier, l'assemblée générale a élu au comité Anna Raggi, Anis Feki ainsi que Nicolas Vulliémoz. Les membres sortants du comité Danièle Besse, Christian de Geyter et Alexander Müller ont été chaleureusement remerciés pour leurs bons services.

**Durant l'année de référence, notre société était impliquée dans l'organisation de diverses manifestations scientifiques et sociales :**

Le congrès Women's Health des 17 et 18 janvier 2018 était dirigé comme chaque année par notre Société en collaboration avec la Société suisse de ménopause (SSM). Il s'est déroulé sous le patronage local de la clinique d'endocrinologie de la reproduction de l'université de Zurich, sous la direction du Prof. Bruno Imthurn. Madame Sabine Gisler et son équipe de la société MEETING COM Sàrl dont la réputation de fiabilité n'est plus à faire ont assuré le bon déroulement du congrès. Une fois de plus, la commission SWICE a organisé un programme de formations continues commun pour les embryologistes et les médecins. L'atelier de pré-congrès organisé par la commission Fertiforum a connu à nouveau un franc succès.

Au congrès de la SSGO qui s'est tenu à Interlaken du 27 au 29 juin, la SSMR, en collaboration avec le GTER, avait choisi comme sujet principal « Risque et conservation de la fertilité en cas de cancer », elle a organisé un atelier sur le thème « Mucoviscidose - Investigations, consultation et traitement de fertilité » ainsi qu'un cours « Placement d'une spirale sur le simulateur de réalité virtuelle ».

Le 3 juillet, de nombreux invités se sont rendus à la traditionnelle « Swiss Evening » à la résidence de monsieur le Consul général Bruno Ryff, à Barcelone, organisée dans le cadre de la réunion annuelle de l'ESHRE.

**Les projets suivants ont été traités dans le cadre de la Société :**

QUARTS (Quality for Assisted Reproductive Technologies in Switzerland) est un projet développé conjointement par la SSMR et le GTER. Il s'agit d'un label de qualité spécifique récompensant les laboratoires de médecine de la reproduction qui répondent aux exigences de l'ordonnance OPMA Art. 4/ Art. 10. À partir du 1er septembre 2020, tous les laboratoires devront attester qu'il utilisent un système de gestion de la qualité reconnu par l'autorité de santé cantonale compétente. Dans le cadre d'un groupe de travail, l'association des médecins cantonaux suisses a analysé le système QUARTS et donné une recommandation générale à ses membres. Selon cette recommandation, on peut considérer que le système d'assurance qualité QUARTS couvre les aspects principaux des deux normes ISO/

IEC 17025:2017 et ISO 15189:2012. QUARTS réunit au sein de la commission des spécialistes suisses expérimentés. Il dispose d'un conseil de surveillance qui pourrait faire appel à des spécialistes de renommée internationale en tant qu'auditeurs indépendants. Outre l'assurance qualité proprement dite, le label QUARTS garantit le maintien de la souveraineté technique dans la société professionnelle et permet qu'elle ne soit pas cédée aux seuls politiciens et autorités. Ainsi, QUARTS a un rôle essentiel à jouer sur le plan de la politique professionnelle, qui dépasse le cadre des exigences légales. Actuellement, quatre laboratoires de médecine de la reproduction sont accrédités QUARTS ou le seront prochainement. Sept autres centres se sont déjà portés candidats. Dans le canton de Zurich, un centre accrédité QUARTS a obtenu l'autorisation provisoire de collecter des échantillons pour le diagnostic préimplantatoire. Dans d'autres cantons, le service médical cantonal a confirmé à certains centres que QUARTS pouvait être considéré comme un système fondamentalement conforme à la loi.

Évaluation par l'Office fédéral de la santé publique, conformément à la loi LPMA, Art. 14. Il s'agit dans ce cadre d'évaluer les conséquences des dispositions de loi concernant l'examen du matériel génétique des embryons in vitro. La SSMR n'a pas été impliquée dans la conception initiale de l'évaluation, mais elle en a été informée régulièrement. Les comités de la commission FIVNAT et de la SSMR se sont attelés à analyser comment les données supplémentaires souhaitées par l'OFSP pouvaient être collectées dans le registre FIVNAT. L'objectif est ici d'éviter aux fournisseurs de services une double saisie des données destinées aux autorités. En plus de l'adaptation du masque de données FIVNAT, les détenteurs de l'autorisation doivent introduire certaines données. Celles-ci concernent entre autres l'ensemble des embryons préimplantatoires qui sont détruits après un PGS en raison d'une anomalie chromosomique. Dans ce cas, il faut saisir le code détaillé ISCN. L'objectif est de savoir combien d'embryons atteints d'anomalies, mais possiblement viables seront détruits à la demande des parents. Comme ce concept ne repose malheureusement sur aucun autre concept scientifique solide et développé avec le concours de toutes les disciplines, il convient de prévoir la création d'un cimetière de données. Le coût de sa gestion sera pris en charge par les patients et le contribuable.

**Observations en matière de politique professionnelle :**

Les conséquences de la législation révisée sur la procréation médicalement assistée, entrée en vigueur le 1er septembre 2017, présentent un grand intérêt. Il s'agit tout d'abord des « produits dérivés », à savoir les conséquences de la modification de la règle des trois et de l'admissibilité de la cryoconservation des embryons préimplantatoires. Les données préliminaires en provenance du registre FIVNAT indiquent que le nombre de cycles de traitement requis jusqu'à une grossesse a été réduit grâce à ce processus et que l'on observe désormais une tendance au transfert électif d'embryons uniques. Dès que l'on aura la certitude que le taux de naissances extrêmement prématurées est lui aussi en recul, on pourra confirmer l'avantage particulièrement précieux de la nouvelle législation. Concernant le caryotype embryonnaire chez les mamans d'âge avancé du point de vue de la médecine de reproduction, il faudra encore patienter quelque peu pour savoir si le taux d'avortements précoces est en recul également. Il est par ailleurs important que les règlements légaux concernant la conservation temporaire des gamètes, inadéquats du point de vue clinique, soient abordés au Parlement. Ces règlements rendent particulièrement compliqué notamment le traitement mis en œuvre avec du sperme de donneur. Dans l'intérêt d'un traitement légal égalitaire pour les hommes et les femmes et compte tenu du temps nécessaire aux procédures législatives, il est important que l'autorisation relative au don d'ovules soit rapidement mise à nouveau sur la table par les parties intéressées. Un autre sujet essentiel concerne le suivi du développement à long terme de la santé des enfants issus d'une gestation extracorporelle. La mise en place des concepts de suivi correspondants nécessite une coopération internationale active.

Les activités scientifiques de la SSMR sont soutenues par les sociétés suivantes : Ferring AG, IBSA SA, Merck (Suisse) AG et TevaPharma AG. Un merci tout particulier à l'administration de la SSMR. Madame Maya Weder s'investit corps et âme dans la gestion prévoyante du secrétariat. Avec son professionnalisme habituel, monsieur Costanzo Limoni a adapté les enregistrements à la nouvelle législation. Fortes de leurs compétences techniques et de leur grande expérience, ces deux personnes soutiennent efficacement la Société.

# Rapport annuel de la Société Suisse de Ménopause (SSM)

Prof. Dr. med. Petra Stute

## Réunions 2018 du comité directeur

Au total, le comité directeur s'est réuni quatre fois pour discuter de futurs projets et objectifs – deux fois à Berne, une à Interlaken et une à Zurich.

## Assemblée générale du 09.01.2019 à Berne

Lors de l'assemblée générale organisée dans le cadre du 15<sup>e</sup> Women's Health Congress, le comité directeur a présenté un compte rendu :

- Les **statuts** ont été modifiés pour que de nouveaux membres puissent être admis en cours d'année ; ils n'ont toutefois le droit de vote qu'après l'assemblée générale suivante.
- Au 09.01.2019, le **nombre de membres** s'élevait à 204 au total, avec 43 nouvelles affiliations et 8 départs.
- 8 membres bienfaiteurs.
- **Services pour les membres de la SSM** : fiches d'information, rabais sur les cours sur la ménopause de DMG e. V., réduction sur l'adhésion à l'EMAS et apéritif gratuit à Berlin à l'EMAS 2019.
- **Congrès 2019** : la SSM dirigera une session principale et deux ateliers lors du congrès annuel 2019 de la SSGO. La SSM participera également au German Day de l'EMAS à Berlin, le 17.05.2019.

## Congrès SSGO 2018, Interlaken

La SSM était présente au congrès de la SSGO à Interlaken avec un atelier sur le thème « Transgender » et sa propre session intitulée « Ménopause et la thérapie hormonelle - Quiz the Expert ».

La SSM avait également réservé son propre stand d'exposition cette année. Tenu par les membres du comité directeur, il a accueilli de nombreux visiteurs. Une enquête sur les préférences en matière de médecine de la ménopause et un quiz sur la ménopause ont été réalisés. Toutes les personnes ayant participé à ce dernier pouvaient aller chercher un prix au stand. Les visiteurs ont également reçu des informations utiles, notamment sur les manifestations auxquelles les membres de la SSM ont accès à tarif réduit et sur la brochure de la SSM « Factsheets – Bon à savoir ».

En 2018, le Dr Niklaus Flüttsch et le Prof. Petra Stute ont chacun tenu une **manifestation pour profanes**.

**Women's Health Kongress, les 9 et 10.01.2019 à Berne**

La SSM était présente avec les sessions suivantes :

**« Satanées hormones »**

- Bien choisir le THS... avec des facteurs de risque artériels et veineux
- Grand huit émotionnel... Influence des hormones sur le psychisme à la ménopause
- Genes and hormones... Implication for cognitive health
- Fit for age... Sport à la ménopause

**« Style de vie à la ménopause »**

- « Intestin plein de charme »... Microbiome et santé féminine
- Toujours malade... Hormones et vieillissement immunitaire
- Right from the start... Importance du style de vie dans l'utilisation des contraceptifs hormonaux

Le Prix scientifique de la SSM doté de CHF 1000.- a été attribué au Prof. Michael von Wolff, de Berne, pour ses travaux « Serum Anti-Mullerian hormone (AMH) is a limited prognostic parameter for the density of primordial follicles and is therefore a poor prognostic factor for the onset of menopause ».

**Adresse de correspondance :**

Société Suisse de Ménopause - SSM - Administration

Anne Becker

Weißdornweg 17

D-35041 Marburg/Lahn

Tél. : 0049 (0)6420 93444

E-mail : [administration@meno-pause.ch](mailto:administration@meno-pause.ch)

# Rapport annuel de la Société Suisse de Sénologie (SSS)

Prof. Dr. med. Andreas Günthert

## Aspects stratégiques

La SSS est en pleine mutation. Il était nécessaire d'adapter les statuts à cette évolution. La nouvelle version a été mise à la disposition des membres par le biais de liens trois mois avant l'assemblée générale, permettant un vote en ligne. Les nouveaux statuts ont ainsi été adoptés lors de l'assemblée générale du 28 septembre 2018 à Lugano.

Sent out	Returned	German		French		Italian		Bylaws D		Bylaws F		Bylaws I		Participation GA					
		#	%	#	%	#	%	Accept	Reject	Accept	Reject	Accept	Reject	G Yes	G No	F Yes	F No	I Yes	I No
554	140	104	37.1	31	11.1	5	1.8	102	2	30	1	4	1	22	82	6	25	3	2

Ils peuvent être consultés dans les quatre langues nationales sur notre site Internet [https://www.senologie.ch/images/pdf/Statuten%20der%20SGS\\_endversion\\_F.pdf](https://www.senologie.ch/images/pdf/Statuten%20der%20SGS_endversion_F.pdf).

Les groupes de travail de la SSS, notamment, y sont soumis à une nouvelle réglementation. La représentation des sociétés de discipline médicale y a également été définie de manière appropriée.

## Aspects financiers

Nous avons enregistré un bénéfice annuel à cinq chiffres en 2017, en grande partie grâce au franc succès du congrès annuel de Sursee, organisé et réalisé par notre past président, Günther Gruber.

Le compte du groupe de travail MIBB (biopsie mammaire minimalement invasive), désormais sous la direction de la Dresse Claudia Kurtz, présentait lui aussi un bénéfice annuel à quatre chiffres tout à fait réjouissant.

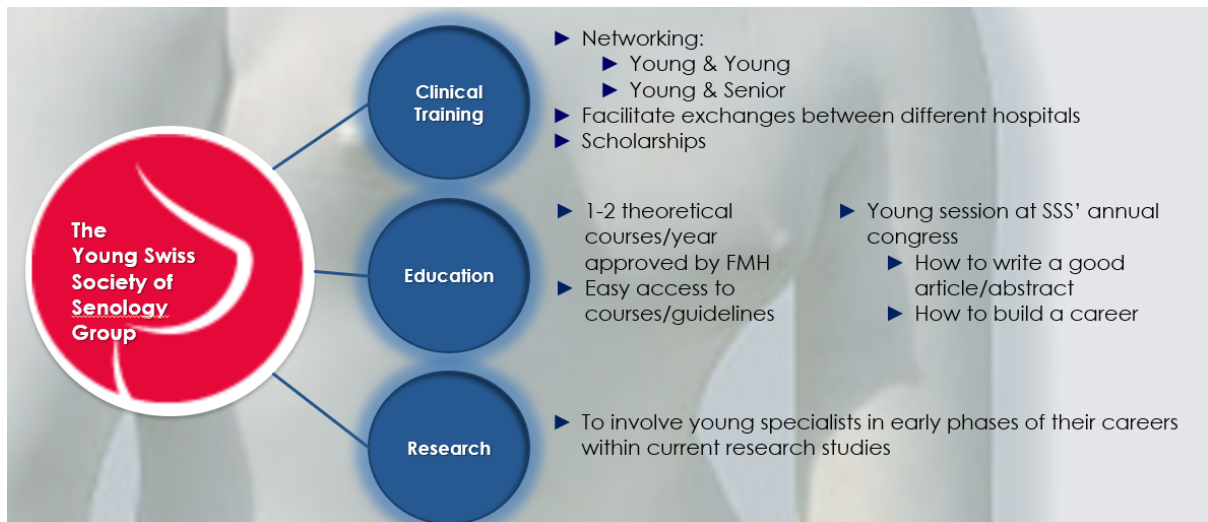
Le congrès annuel 2018 a encore amélioré notre situation financière, il est par conséquent prévu de consacrer des fonds à des bourses et à l'encouragement de la relève à partir de 2019.

## Aspects organisationnels

Le Prof. Walter Weber, membre fondateur et président du groupe de travail SCBC (Swiss Certified Breast Centres), a confié la direction et la responsabilité de ce groupe à Mme Cornelia Leo, privat-docente. Dans ce cadre, Mme Leo collabore entre autres étroitement avec la LSC et la société Adju-med, de manière transversale, tant en ce qui concerne les disciplines que les groupes spécialisés.

Mme Leo devait faire partie du Conseil consultatif pour que Walter Weber puisse lui confier la responsabilité du groupe SCBC. Elle y a été élue à l'unanimité lors de l'AG.

Un groupe de travail **Working Group Young Senologists** a été créé. La Dresse Thanh Lam en est la présidente et pour l'instant le seul membre. Le but de ce nouveau groupe de travail est de soutenir les jeunes médecins (jusqu'à 45 ans) dans leurs efforts de suivre une formation de sénologue conformément au graphique suivant.



Les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe de travail YSSS sont priées de s'adresser à Mme Lam [giang.t.lam@hcuge.ch](mailto:giang.t.lam@hcuge.ch). Ce groupe de travail est subventionné par la SSS.

Pour pouvoir diriger ce groupe de travail sous l'égide de la SSS, Mme Lam devait faire partie du Conseil consultatif. Elle y a été élue à l'unanimité lors de l'AG.

Les groupes de travail suivants de la SSS ont soutenu l'organisation principale sur le plan interne et externe en 2018 :



**Groupe de travail MIBB (biopsie mammaire minimalement invasive)**

Dresse Claudia Kurtz, médecin-chef Diagnostic mammaire, LUKS, Lucerne (présidente)  
Dresse Daniela Schwegler-Guggenmoos, Radiologie, Aarau (responsable Quality Group)

**Working Group for SCBC (Swiss Certified Breast Centers)**

Dresse Cornelia Leo, directrice, Centre interdisciplinaire du sein, Baden (présidente)  
Dresse Seraina Schmid, Gynécologie, Grabs SG (secrétaire)  
Dr Patrik Weder, Oncologie, Saint-Gall (responsable du sous-groupe SBCDB)

**Working Group Young Senologists**

Dresse Thanh Lam, Gynécologie et Obstétrique, HUG, Genève

**International Group Oncoplastic Breast Consortium**

<https://www.oncoplasticbc.org>  
Fondé par le Prof. Walter Weber

**Temps forts**

Congrès annuel à Lugano et célébration du 40e anniversaire de la SSS. Grâce aux organisateurs Prof. Olivia Pagani, Dr Gert Kampmann et Antonella Richetti, le 40e congrès soutenu par ProSenologia et doublé d'une fête d'anniversaire affichait un haut niveau en comparaison internationale et a attiré un nombre étonnamment élevé de visiteurs. Le congrès était combiné avec l'atelier du MIBB, tenu la veille. Le travail extraordinaire du Prof. Renzo Brun del Re, qui n'a malheureusement pas pu être présent, a ouvert la voie au MIBB, lui permettant de devenir un groupe de travail décisif dans l'assurance qualité, la formation initiale et postgraduée, ainsi que la prise en charge des biopsies par les caisses-maladie. La SSS l'en remercie avec le plus grand respect.

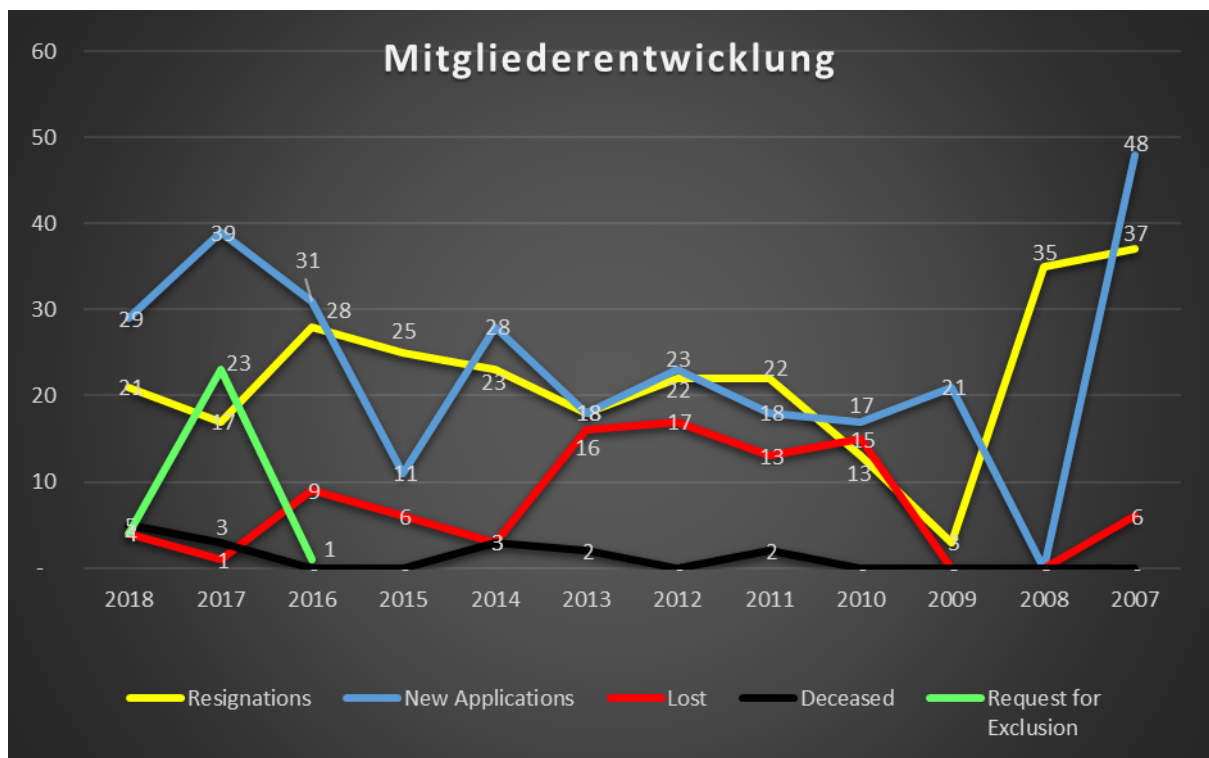
En 2019, le 41e congrès sera à nouveau organisé à Saint Gall, en collaboration avec la société sœur autrichienne.

Plus de 20 conférenciers suisses avaient été invités aux 4-Country-Sessions (D, A, CH, F) dans le cadre du congrès de la Société allemande de sénologie (Deutsche Gesellschaft für Senologie, DGS) et y ont activement participé. L'hospitalité et le niveau du congrès étaient extraordinaires. Nous remercions ici une nouvelle fois notre société sœur, la DGS, pour l'excellence de son organisation.

### Évolution du nombre de membres

Le nombre de membres se révèle stable dans le temps (cf. graphique).

Des efforts sont notamment déployés pour attirer des membres plus jeunes. **Perspectives**



- Maintien du label de qualité en mettant l'accent sur la médecine factuelle
- Recrutement de jeunes membres grâce au nouveau groupe de travail young senologists
- Revue « Sénologie en ligne » des éditions Thieme, avec le soutien de la Société allemande de sénologie, en tant qu'organe de publication officiel de notre société
- Mise en œuvre d'une formation approfondie interdisciplinaire « Chirurgie mammaire »

### **Optimisation**

- Prise en charge qualitative des patients
- Formation initiale et postgraduée
- Collaboration interdisciplinaire
- Réseaux internationaux
- Prise en charge par les caisses-maladie de l'ostéodensitométrie en cas de prise d'inhibiteurs de l'aromatase

Nous remercions nos membres de la confiance qu'ils nous témoignent.

## IMPRESSUM

### **Editeur :**

Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique, gynécologie suisse

### **Rédaction :**

Prof. David Stucki  
Château de la Haute Fin  
Hohezalg 2  
3185 Schmitten  
Tél. +41 26 494 18 69

### **Coordination :**

Barbara Vetsch, BV Congress Creating GmbH  
Industriestrasse 37, 8625 Gossau  
Tél. +41 44 683 14 84  
barbara.vetsch@bvcongress-creating.ch  
www.bvcongress-creating.ch

### **Mise en page :**

Mike Bierwolf, mike@bierwolf.ch, www.bierwolf.ch